

FRANCIS VAILLES

QUÉBEC EST SORTI DU ROUGE... POUR L'INSTANT

Le gouvernement a engrangé un petit surplus, à mi-chemin de l'année financière. Le déficit zéro sera-t-il atteint plus tôt que prévu? AFFAIRES



NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX AU NUNAVIK



-45°C

Notre journaliste et notre photographe ont goûté hier à Kuujuaq aux joies de l'hiver, en plein cœur du Grand Nord québécois. De quoi mettre en perspective le froid que le sud de la province subira aujourd'hui. PAGE A4

PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

LA PRESSE

LIGHTNING 4 CANADIEN 2
TAMPA BAY EST
AUSSI EN FEU
SPORTS



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

**RIMA ELKOURI
CHERCHER
MATHIEU**

La triste fin d'un jeune sans-abri. PAGE A6

**YVES BOISVERT
ET ON LYNCHERA
TOUS LES SEXISTES**
PAGE A10

**NATHALIE
PETROWSKI
ZUCKERBERG
ET LES LIVRES**
ARTS PAGE A17

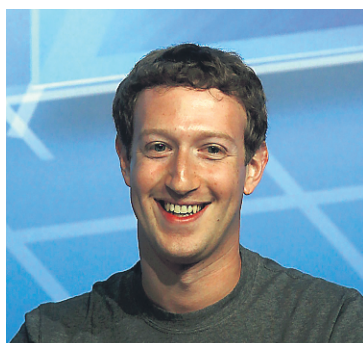
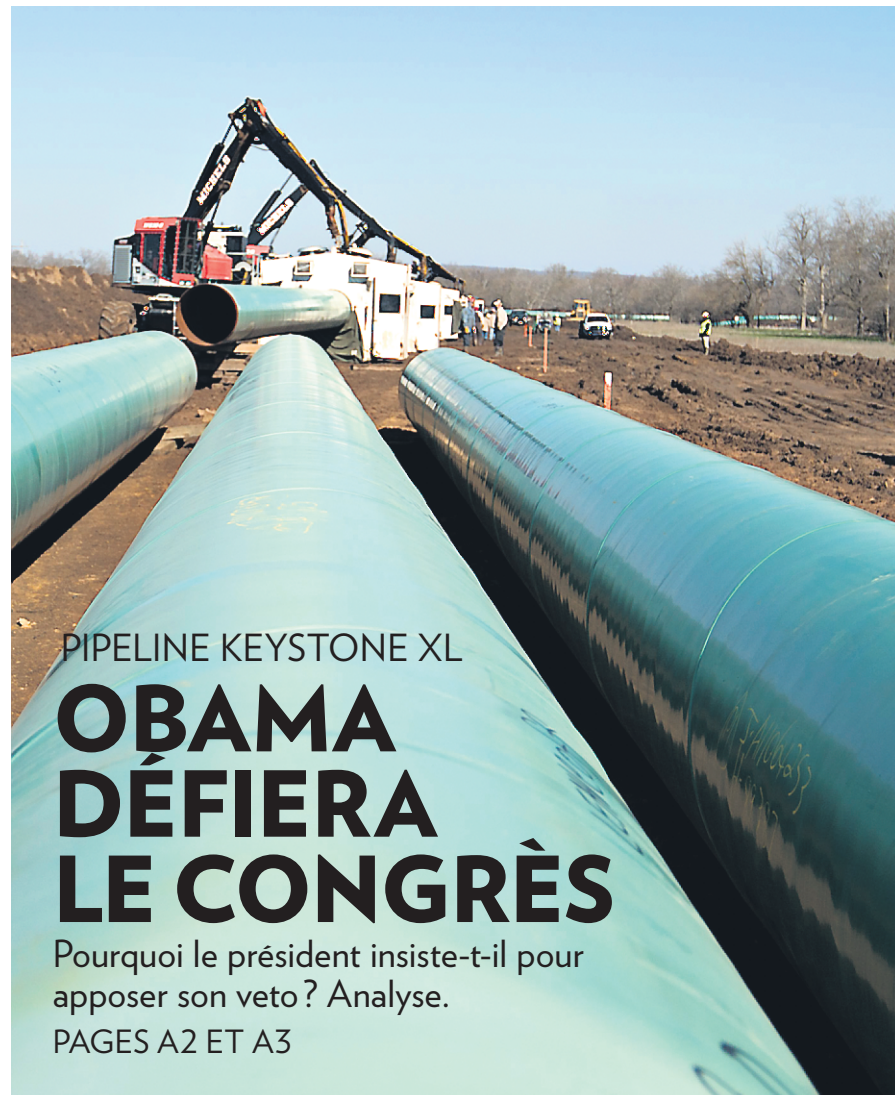


PHOTO ARCHIVES REUTERS

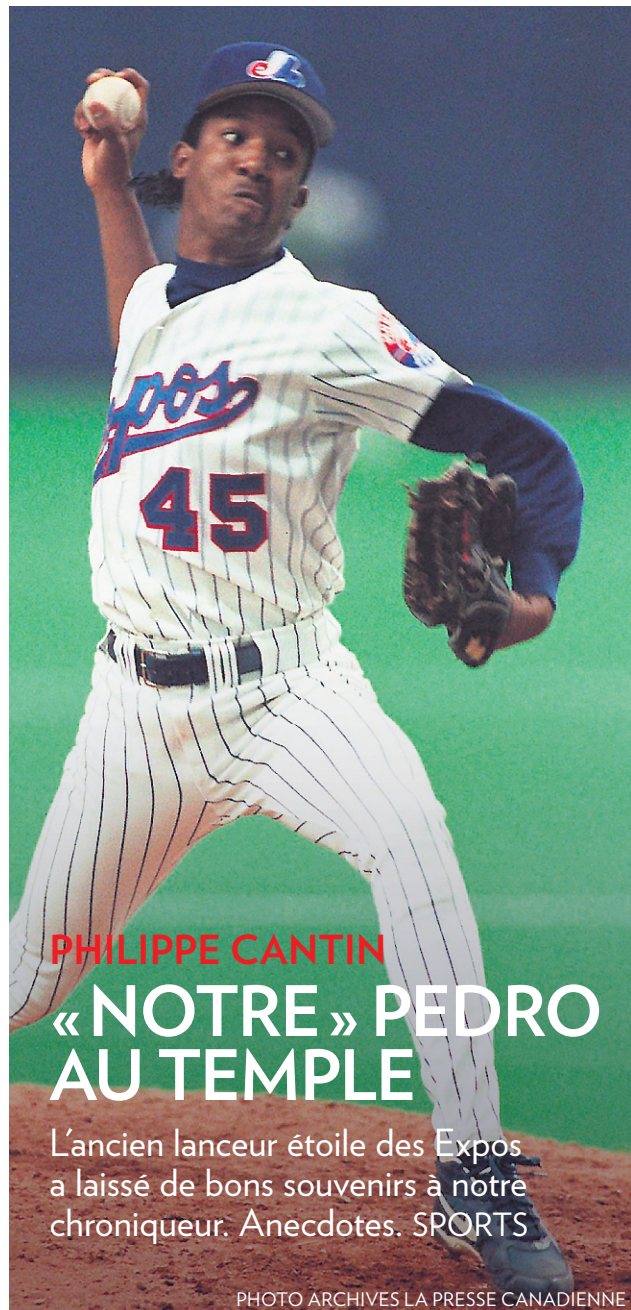


PIPELINE KEYSTONE XL

OBAMA DÉFIERA LE CONGRÈS

Pourquoi le président insiste-t-il pour apposer son veto? Analyse.
PAGES A2 ET A3

PHOTO ARCHIVES BLOOMBERG



PHILIPPE CANTIN
«NOTRE» PEDRO
AU TEMPLE

L'ancien lanceur étoile des Expos a laissé de bons souvenirs à notre chroniqueur. Anecdotes. SPORTS

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE

En plus des chutes de neige, la météo va annoncer aussi les chutes de piétons.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



L-V 6 21924 98765 1

15.01.2015 AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

APB

AVANT-
PREMIÈRE ÉNÉFICE
du SALON
DE L'AUTO
de Montréal

AU PROFIT de six FONDATIONS HOSPITALIÈRES du GRAND MONTRÉAL

11^e ÉDITION

Grand Bienfaiteur :

LA
PRESSE+

Voici le cadeau idéal
à offrir à quelqu'un
qui a tout,
OU PRESQUE!

ACHETEZ VOS BILLETTS salonautomontreal.com

Billet au coût de 195\$ (taxes incluses) Comprend un accès VIP au Salon de l'Auto, buffet chaud/froid, service de bières et vins, tirage de 5 prix de présence, encan silencieux et de fabuleuses surprises!

OLÉODUC KEYSTONE XL

OBAMA DÉFIERA
LE CONGRÈS

Depuis leur triomphe électoral de novembre dernier, les républicains se promettent de tenir un vote rapide pour autoriser la construction de l'oléoduc Keystone XL. Or, à l'ouverture de la 114^e session du Congrès, la Maison-Blanche a jeté une douche froide sur ce projet cher au gouvernement canadien en annonçant l'intention du président d'opposer son veto à un texte en ce sens.



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Au moment même où les républicains officialisaient leur mainmise sur le Congrès américain, la Maison-Blanche a assombri leurs célébrations, hier, en annonçant l'intention du président d'opposer son veto à un projet de loi autorisant la construction de l'oléoduc Keystone XL.

« Si cette loi est votée par le Congrès, le président ne la signera pas », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Josh Earnest, en insistant sur la nécessité de respecter le processus administratif en cours.

L'annonce de la Maison-Blanche est survenue durant la prestation de serment du nouveau Congrès, dont les deux chambres sont désormais contrôlées par les républicains. Depuis leur triomphe aux élections de mi-mandat, ceux-ci se sont promis d'adopter rapidement un texte qui donnerait le feu vert au projet du groupe TransCanada, dont ils ont fait un symbole politique.

La Chambre des représentants doit d'ailleurs tenir vendredi un premier vote sur le pipeline qui doit transporter le pétrole brut des sables bitumineux de l'Alberta jusqu'aux raffineries du golfe du Mexique. Le Sénat doit



PHOTO DOUG MILLS, ARCHIVES THE NEW YORK TIMES

Le président Barack Obama s'est rendu en mars 2012 à Cushing, en Oklahoma, point de départ de la portion sud du projet d'oléoduc Keystone XL.

lui emboîter le pas à une date non fixée.

L'administration Obama procède depuis plus de six ans à une évaluation du projet Keystone XL. Au cours des derniers mois, ce processus administratif a été suspendu à la décision de la Cour suprême du Nebraska dans une cause concernant le tracé du pipeline.

« Le fait est qu'une évaluation complète de ce projet ne peut être complétée avant que ce litige au sujet du tracé n'ait été tranché et que nous sachions à quoi ressemblera vraiment le tracé final du pipeline », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, hier.

Bénéfices mis en doute

Au cours des dernières semaines, Barack Obama a, de son côté, exprimé ses doutes sur les bénéfices que pourrait apporter la construction de l'oléoduc de TransCanada. Il a minimisé non seulement le

nombre d'emplois susceptibles d'être créés par le projet, mais également ses retombées sur les prix de l'essence.

« Cela ne profiterait que très marginalement au consommateur américain », a-t-il déclaré lors de sa dernière conférence de presse de 2014.

En opposant son veto à un projet de loi sur le projet

de millions de clandestins à l'accord avec la Chine sur le climat, en passant par le rétablissement des relations diplomatiques avec Cuba.

Reste à voir si son veto sur Keystone XL changera l'approche des républicains. Ceux-ci se promettent d'utiliser leur nouvelle mainmise sur le Congrès pour défier le

Ceux-ci ont tenté hier de déloger John Boehner de son poste de président de la Chambre des représentants, le jugeant trop conciliant à l'égard de la Maison-Blanche. Ils avaient besoin de convaincre 30 républicains de voter contre leur chef pour forcer la tenue d'un deuxième tour de scrutin. Ils n'en ont convaincu que 25.

Réélu pour un troisième mandat à titre de président de la Chambre, John Boehner n'a pas manqué de critiquer la menace d'un veto présidentiel dans le dossier de l'oléoduc Keystone XL.

« Après avoir passé plusieurs années à inventer toutes les excuses possibles, le président a finalement été honnête avec les électeurs sur sa position réelle. Sa réponse est non aux infrastructures américaines, non à plus d'énergie américaine et non à plus d'emplois américains », a déclaré le président de la Chambre dans un communiqué.

« Le fait est qu'une évaluation complète de ce projet ne peut être complétée avant que [...] nous sachions à quoi ressemblera vraiment le tracé final du pipeline. »

— Josh Earnest, porte-parole de la Maison-Blanche

Keystone XL, le président confirmerait la nouvelle combativité dont il fait montre depuis la raclée électorale subie par son parti le 4 novembre dernier. Cette décision s'ajouterait à plusieurs mesures qui ont ulcéré les républicains, de la régularisation

président sur d'autres fronts. Ils entendent notamment tenir un vote rapide pour démanteler en partie ou en totalité la loi sur l'assurance maladie promulguée en 2010.

Un tel vote illustrerait l'influence des conservateurs purs et durs au Congrès.

L'opposition dénonce l'inaction de Harper



PHOTO ADRIAN WYLD, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Harper affirme que la position du président Obama relève d'abord et avant tout de la politique intérieure des États-Unis.

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper n'a que lui-même à blâmer pour la rebuffade que lui a fait subir la Maison-Blanche hier à l'égard du projet d'oléoduc Keystone XL de la compagnie TransCanada, estiment les partis de l'opposition à Ottawa.

Le Nouveau Parti démocratique (NPD) et le Parti libéral du Canada (PLC) jugent que l'inaction du gouvernement Harper est largement responsable de la réticence de la Maison-Blanche à approuver le projet depuis plusieurs années.

Un porte-parole de Barack Obama a déclaré hier que le président américain opposerait son veto à un projet de loi adopté par la majorité républicaine au Congrès visant à approuver la construction du pipeline controversé.

« Ce gouvernement n'a rien fait pour gagner la faveur de la Maison-Blanche en restant inactif en matière de réclamation du secteur gazier et pétrolier, et ça ne fait que démontrer à ceux qui s'opposent à Keystone que c'est un projet irresponsable », a déclaré le député du NPD Paul Dewar.

Le NPD s'oppose au projet, tandis que le PLC l'appuie. Les deux partis sont toutefois d'accord sur le fait que l'inaction du gouvernement Harper en matière environnementale nuit aux relations du Canada avec la communauté internationale.

« L'échec du premier ministre à faire progresser l'oléoduc Keystone XL est le résultat de son refus d'adopter des politiques environnementales plus fortes, plus crédibles et le fait que le Canada n'a aucun plan pour atteindre ses cibles de réduction d'émissions de GES », a dénoncé le député libéral Geoff Regan.

Accusations rejetées

Le premier ministre Harper rejette toutefois ces accusations et affirme que la position du président Obama relève d'abord et avant tout de la politique intérieure des États-Unis.

« Il ne s'agit pas d'un débat entre le Canada et les États-Unis. C'est un débat entre le président et la population américaine, qui est très largement favorable à ce projet », a tranché un porte-parole de M. Harper, Carl Vallée.

« Notre position au sujet de Keystone demeure la même: nous croyons que le projet devrait être approuvé. C'est un projet qui créera des emplois tant aux États-Unis qu'au Canada, c'est un projet qui a l'appui de la population des deux côtés de la frontière, et même le département d'État américain a indiqué qu'il pouvait être développé de façon durable sur le plan environnemental », a ajouté le porte-parole du premier ministre canadien.

Greenpeace applaudit

Greenpeace Canada a pour sa part applaudi la sortie de la Maison-Blanche.

« Le drame au sud de la frontière va continuer, mais Obama a clairement indiqué qu'il n'est pas favorable à ce projet et nous croyons que c'est une excellente chose, parce que ça nous lierait à une source d'énergie hautement polluante et aux émissions de carbone élevées pour les décennies à venir », a déclaré le responsable de la campagne Climat-Énergie de l'organisme, Keith Stewart.

TransCanada n'avait pas réagi au moment d'écrire ces lignes.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 10
Astrologie du jour	SPORTS 11
Arts	A16 à A18
Débats	A14 et A15
Décès	SPORTS 6 à 12
CV	AFFAIRES 9

Horaire télévision	A18
Loteries	A8
Monde	A12 et A13
Petites annonces	SPORTS 5
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Quelques flocons en après-midi, maximum -9, minimum -26. SPORTS 5



Rémi-Pierre Paquin accusé de tricherie!

Première
UNE HISTOIRE VRAIE
Ce soir 19h30

Découvrez les secrets bien gardés
de vos vedettes préférées.



Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

telequebec.tv

facebook.com/TeleQc

@telequebec

OLÉODUC KEYSTONE XL

Nouveaux alliés, nouveaux obstacles



JOËL-DENIS BELLAVANCE
ANALYSE

OTTAWA — Le gouvernement Harper compte aujourd'hui plus d'alliés que jamais au Congrès américain dans sa croisade pour la construction de l'oléoduc Keystone XL, ce projet controversé qui permettrait d'acheminer le pétrole issu des sables bitumineux de l'Alberta jusqu'aux raffineries du Texas.

Les républicains détiennent maintenant la majorité au Sénat et à la Chambre des représentants. Ils ont fait de l'autorisation du projet Keystone XL leur priorité au premier jour de la nouvelle session, hier.

Mais l'acteur le plus important dans ce dossier pour le gouvernement Harper demeure le président Barack Obama lui-même. Or, malgré les millions investis par le gouvernement canadien pour faire la promotion de ce projet à Washington, malgré les nombreuses visites de ministres influents dans la capitale américaine et à New York pour défendre ce projet, le président américain demeure sceptique.

Pour son administration, les retombées économiques d'un tel projet, évalué à environ 8 milliards de dollars, seront minimes. Les consommateurs américains n'en sortiront pas forcément gagnants non plus. Le prix de l'essence est d'ailleurs déjà fortement à la baisse depuis quelques semaines (il était à peine de 1,98\$US le gallon à certains endroits lors de mon passage en Géorgie en fin de semaine, soit environ 62¢CAN le litre). Les automobilistes sont loin de rager en faisant le plein. Mais l'impact environnemental de ce projet, lui, risque d'être important.

Pas étonnant, donc, que le président américain, par la voix de son porte-parole Josh Earnest, ait brandi à nouveau hier la menace d'utiliser son veto contre toute loi adoptée par le Congrès américain autorisant la construction de l'oléoduc.

Relations empoisonnées

De toute évidence, le dossier Keystone XL continue d'empoisonner les relations entre Stephen Harper et Barack Obama. Le premier ministre a-t-il contribué à cimenter l'opposition de son homologue américain en affirmant, durant une visite à New York, que l'approbation de ce projet était pour lui un «no-brainer» et qu'il n'accepterait jamais un «non» du président comme réponse? Sans

doute. Mais le bilan mitigé de son gouvernement en matière de lutte contre les changements climatiques a probablement aussi été un facteur tout aussi important.

Au cours des dernières semaines, Barack Obama a d'ailleurs durci le ton, en particulier depuis que les élections de mi-mandat au Congrès sont chose du passé. Si, au départ, il mettait en doute le nombre d'emplois que créerait la construction de l'oléoduc aux États-Unis, il soutient maintenant que ce projet servirait d'abord et avant tout les intérêts de l'industrie pétrolière de l'Alberta.

«C'est un très bon projet pour les pétrolières canadiennes et c'est bon pour l'industrie pétrolière du Canada, mais cela ne va pas beaucoup profiter aux consommateurs américains», a-t-il lancé aux journalistes durant le dernier sommet du G20 qui s'est tenu en Australie, en novembre. «Cela donne l'occasion au Canada d'exploiter son pétrole, d'utiliser nos terres pour l'acheminer jusqu'au golfe du Mexique pour être vendu ailleurs dans le monde. Cela n'a pas d'impact sur le prix de l'essence aux États-Unis.»

À Ottawa, plusieurs conservateurs ont conclu que Keystone XL verra le jour seulement lorsque Barack Obama aura quitté la Maison-Blanche, dans deux ans.

À Ottawa, plusieurs conservateurs ont conclu que Keystone XL verra le jour seulement lorsque Barack Obama aura quitté la Maison-Blanche, dans deux ans. Cela explique leur empressement à courtiser les ténors républicains qui pourraient être dans la course à la présidence, notamment le gouverneur du New Jersey, Chris Christie. Ce dernier a effectué en décembre une visite à Calgary, où il a rencontré le premier ministre de l'Alberta Jim Prentice, et a fait un arrêt à Ottawa, où il a eu un tête-à-tête avec Stephen Harper. Durant cette visite, M. Christie s'est prononcé pour Keystone XL.

Mais avant de songer trop longuement au prochain locataire de la Maison-Blanche, Stephen Harper devra solliciter un quatrième mandat de Canadiens en octobre. Dans l'intervalle, il aurait peut-être intérêt à prêter une oreille plus attentive aux récentes suggestions de Preston Manning, l'elder statesman du mouvement conservateur au pays, qui presse le gouvernement Harper de faire preuve de plus d'audace en matière de protection de l'environnement.



LE FEUILLETON KEYSTONE XL EN 5 POINTS

830 000 BARILS PAR JOUR

L'oléoduc Keystone XL parcourrait près de 2000 km entre Hardisty, en Alberta, et Steele City, au Nebraska. D'un diamètre de 36 pouces, il acheminerait jusqu'à 830 000 barils par jour de brut de l'Alberta et du Dakota-du-Nord jusqu'au Midwest américain et au golfe du Mexique, où il pourrait être raffiné ou exporté.

LANCEMENT EN 2008

Le feuilletton de Keystone XL dure depuis plusieurs années. Une première demande de permis a été présentée par TransCanada aux autorités américaines en 2008. Après son rejet par le président en 2012, une deuxième a été soumise. L'administration Obama veut attendre l'issue d'un recours constitutionnel au Nebraska avant de se prononcer.

CE QUE DISENT LES OPPOSANTS

Les préoccupations à l'égard du projet sont nombreuses, notamment un potentiel de création d'emplois moins élevé que représenté; des risques de déversement sérieux; et un coup de pouce aux sables bitumineux canadiens... Le président Barack Obama a lui-même repris certaines de ces critiques à son compte, récemment.

LA RECHERCHE DE DÉBOUCHÉS

L'industrie pétrolière de l'Ouest canadien et le gouvernement Harper ont fait de la construction de pipelines une priorité. La situation géographique de l'Alberta, entre autres régions productrices, la prive de débouchés vers des marchés d'exportation. Ottawa voit la situation comme un obstacle important à la croissance de l'économie canadienne.

L'IMPACT SUR ÉNERGIE EST

Les déclarations de la Maison-Blanche, hier, devraient avoir peu d'impact sur le projet Énergie Est. Cet oléoduc de 4600 km de TransCanada transporterait environ 1,1 million de barils de brut de l'Alberta et de la Saskatchewan vers des ports de l'est du Canada. Elles pourraient cependant donner des munitions à ses nombreux opposants: «Dire qu'un pipeline qui n'est pas assez bon pour les États-Unis est assez bon pour le Québec sera un argument difficile à présenter», croit Keith Stewart, porte-parole de Greenpeace Canada.

ACTUALITÉS



À Kuujuaq, les maisons ont des pilotis plutôt que des fondations afin de contourner les effets négatifs du pergélisol, cette couche de sol perpétuellement gelée.



PHOTOS OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

-45°C, « c'est bien normal » à Kuujuaq

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

KUJJUAQ — Pierrette Bédard s'estimait chanceuse hier d'être à Kuujuaq, dans le Grand Nord québécois. «Je suis bien habillée, je marche le matin et il n'y a pas de problème. Je viens d'Abitibi et j'ai passé 25 ans à Montréal [...]. Là-bas, quand c'est froid et humide, ça traverse les manteaux.»

Les Kuujuaquiens ne se plaignaient pas des 45 °C sous zéro ressentis hier midi.

Des températures semblables ne sont pas surprenantes en cette période de l'année, ont indiqué les Inuits et les Qallunaak (non-Inuits) rencontrés à Kuujuaq, qui compte environ 2000 habitants. La communauté la plus nordique du Québec, Ivujivik, affichait sensiblement les mêmes températures.

« Pour janvier et février, c'est bien normal », a indiqué le policier Nicolas Boivin, de la force de police locale. Devant le poste, le moteur d'une camionnette roule en permanence, lorsqu'il fait froid comme hier, afin d'éviter de mauvaises surprises en cas d'appel d'urgence.

À Kuujuaq, il n'y a pas d'aqueduc. Un camion-citerne

passé chaque jour de maison en maison pour remplir des citernes d'eau, gardées au chaud à l'intérieur. Les maisons ont des pilotis plutôt que des fondations afin de contourner les effets négatifs du pergélisol, cette couche de sol perpétuellement gelée.

Ealasia, une Inuite croisée dans l'entrée de l'un des deux hôtels de Kuujuaq, trouvait aussi que la température était « normale ».

Ils sont venus donner des cours de conduite ici, l'été. » La neige grince sous ses bottes comme la craie sur un tableau noir.

Sauf aussi certains courageux, qui, comme Guillaume Bédard, se déplacent à bicyclette. L'hiver. Dans le Grand Nord du Québec. À 45 °C sous zéro.

« C'est un peu extrême, a-t-il concédé à *La Presse*. C'est effectivement froid, mais quand on est bien

« C'est effectivement froid, mais quand on est bien habillé, ce n'est pas long qu'on se réchauffe. »

— Guillaume Bédard, qui se déplace à bicyclette

Des courageux à vélo

Dans le village, presque tous se déplacent en auto : on ne croise que peu de piétons dans ces rues toujours couvertes de glace, que les services municipaux ne déneigent qu'en cas de force majeure.

Sauf Catherine Langlois-Cloutier, la psychologue de la Commission scolaire Kativik, qui marche du bureau à la maison. « Je suis dangereuse derrière le volant, rigole-t-elle.

habillé, ce n'est pas long qu'on se réchauffe. » M. Bédard, directeur adjoint des travaux publics pour le gouvernement local, estime qu'il y a près d'une dizaine de cyclistes hivernaux à Kuujuaq. Pratiquement tous des *Qallunaak*, des Blancs.

Il emprunte des sentiers de motoneige pour faire ses déplacements. « Je trouve ça plus sécuritaire que l'été, on est plus loin des autos. »

Blizzards et humidité

Ce n'est pas les 45 °C sous zéro que craignent les Nunavimmiuts, les habitants du Nunavik de naissance ou d'adoption. Ce sont plutôt les blizzards et les mariages entre grand froid et humidité.

« Pour un blizzard, ça vous prend de forts vents et de la nouvelle neige tombée récemment », a expliqué Aipili Qumaalu, de Kangiqsujuaq, un petit village de 479 habitants.

Pendant ces tempêtes hivernales extrêmes, on ferme pratiquement tous les commerces et services à Kuujuaq. La visibilité est réduite à zéro et chacun reste chez soi.

Pour le pilote d'avion Aaron Quin, un habitué du Grand Nord, c'est plutôt le temps humide qui peut lui couper les ailes. Il doit parfois annuler des vols entre les 14 villages du Nunavik de crainte que son avion ne puisse redécoller, les moteurs paralysés par le froid. Aujourd'hui, pour son voyage à Kangiqsualujuaq (735 habitants), il ne prendra la décision de décoller qu'après avoir pris connaissance du bulletin météo, émis à 8 h précises.

« Les vents peuvent aussi nous nuire, a-t-il expliqué. Il y a en beaucoup, ici, au Nunavik. »

EN CHIFFRES

Record de froid à Kuujuaq : -60,4 °C ressentis, en date du 14 janvier 1957

En janvier 1975, des rafales ont été enregistrées à 161 km/h à Kuujuaq.

Pour un 6 janvier, les normales de saison oscillent entre -19 et -29 °C à Kuujuaq, sans le facteur vent. En comparaison, elles vont de -5 à -14 °C à Montréal.

17 heures 36 minutes : durée de la nuit la plus longue de l'année au Nunavik, soit au moment du solstice d'hiver. Le soleil se lève alors à 8 h 19 pour se coucher à 14 h 43 sur Kuujuaq.

Durant l'été, il fait en moyenne de 1,3 à 12,6 °C au Nunavik.

Sources : Environnement Canada et Administration régionale Kativik



4MATIC pour le Canada.



Renseignez-vous sur notre service d'entretien prépayé au Mercedes-Benz.ca/EPP

Profitez d'un contrôle exceptionnel, d'excellentes offres et d'un crédit de 750 \$ sur nos produits de protection.**

LA 2015 C 300 4MATIC PDSF : 43 000 \$¹

Taux à la location 4,9 %* Bail de 39 mois	Paiements mensuels 458 \$* Versement initial 2 980 \$*	De plus, recevez un crédit de 750 \$** sur nos produits de protection
--	---	--

¹ Taxes en sus.

ASSOCIATION DES JOURNALISTES
AUTOMOBILE DU CANADA

MEILLEURE VOITURE DE PRESTIGE 2015



Mercedes-Benz
Le meilleur, sinon rien.

Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie
Montréal - 514 735-1199
silverstar.mercedes-benz.ca

Laval
Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest
Laval - 450 681-2500
laval.mercedes-benz.ca

Rive-Sud
Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau
Greenfield Park - 450 672-2720
rivesud.mercedes-benz.ca

West Island
Mercedes-Benz West Island
4525, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux - 514 620-5900
westisland.mercedes-benz.ca

Boucherville
Duval Mercedes-Benz
1530, rue Ampère
Boucherville - 450 449-0222
duval.mercedes-benz.ca

Blainville
Mercedes-Benz Blainville
10000, chemin du Plein Air
Mirabel (Blainville) - 450 435-1313
blainville.mercedes-benz.ca

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2015. Véhicule illustré : C 400 4MATIC 2015 avec l'ensemble Sport et lumières active LED. PDSF de 55 400 \$. Offres de location et financement basées sur la berline de C 300 4MATIC 2015 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. *Exemple de location basé sur 458 \$ par mois pendant 39 mois. Versement initial de 2 980 \$ ou reprise équivalente, plus dépôt de sécurité de 500 \$ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF de 43 000 \$. Taux annuel de location de 4,9%. Obligation totale : \$21,342. Kilométrage limité à 18,000 km par an (0,20 \$ km supplémentaire). Frais d'immatriculation, d'enregistrement, d'assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. **Recevez jusqu'à 750 \$ de crédit sur les produits de protection de Services financiers Mercedes-Benz, disponibles uniquement par l'intermédiaire de Services financiers Mercedes-Benz. Les produits de protection ne sont pas tous offerts dans toutes les provinces, ni pour tous les véhicules ou chez tous les concessionnaires. Tous les produits et services de Services financiers Mercedes-Benz et de ses sociétés affiliées sont assujettis aux conditions et modalités des ententes en vigueur applicables. Veuillez contacter votre concessionnaire Mercedes-Benz agréé pour obtenir la liste complète des limitations et exclusions. Le crédit ne s'applique qu'à la location ou au financement à l'achat d'un modèle B/C/CLA/GLA/GLK 2015 neuf et doit être appliqué au moment de la vente. L'offre peut changer sans préavis et ne peut être jumelée à aucune autre offre. Aucune valeur en espèces. Les offres se terminent le 31 janvier 2015.

OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

La Ville veut mieux s'adapter aux changements climatiques

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Reconnaissant que ses trottoirs sont difficilement praticables, la Ville de Montréal indique qu'elle devra apprendre à mieux s'adapter aux changements climatiques, notamment aux brusques variations de température.

La métropole a fait le point hier après-midi sur l'avancement du déneigement à la suite de la tempête de la fin de semaine dernière, qui a laissé 24 cm de neige et 22 mm de pluie verglaçante. Assurant que

tout le personnel disponible était à pied d'œuvre depuis dimanche, le responsable de la Ville intelligente au comité exécutif de Montréal,

Le déneigement de la métropole a surtout été pensé en fonction de la quantité de neige à enlever dans les rues, soit 180 cm

«De plus en plus, il faut s'ajuster et avoir une force de frappe sur l'épandage des abrasifs tout en maintenant les effectifs sur le chargement de la neige.» — Harout Chitilian, responsable de la Ville intelligente au comité exécutif de Montréal

Harout Chitilian, a indiqué que la métropole travaillait à améliorer sa réponse aux tempêtes hivernales.

en moyenne par hiver. Mais les changements climatiques viennent brouiller les cartes, puisque de brusques écarts

de température peuvent forcer la Ville à épandre plus fréquemment du sel et des abrasifs pour éviter que ses rues et trottoirs ne se transforment en patinoires. Depuis dimanche, l'arrondissement de Ville-Marie a par exemple épandu des abrasifs à trois reprises dans ses artères.

«Les équipes ont été préparées à ramasser 180 cm de neige [par hiver]. Mais de plus en plus, il faut s'ajuster et avoir une force de frappe sur l'épandage des abrasifs tout en maintenant les effectifs sur le chargement

de la neige», dit Harout Chitilian.

La «priorité des priorités»

Une révision en profondeur des pratiques de déneigement est en cours, a précisé l' élu responsable de l'«optimisation de la Ville». «C'est un chantier extrêmement important. C'est la priorité des priorités. On est dans un pays nordique, et la neige et le froid ne partiront pas demain matin.»

Montréal analyse notamment le meilleur moment pour lancer ses opérations de déneigement. Le Syndicat des cols bleus a critiqué la Ville en l'accusant d'avoir tardé à lancer ses opérations pour éviter de payer des heures supplémentaires à ses employés.

Harout Chitilian a démenti cette lecture de la situation et a souligné qu'aucun des arrondissements ne manque de fonds pour assurer le déneigement, puisqu'ils sont en début d'année financière: leurs budgets sont donc loin d'être épuisés.

Une contravention après s'être fiée à Info-Neige

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Sandrine Campeau comptait sur la nouvelle application conçue par la Ville de Montréal pour l'aider à mieux garer sa voiture lors des opérations de déneigement. Mais une contravention de 118\$ plus tard, elle déchant. S'estimant victime des ratés d'Info-Neige, la Montréalaise réclame l'annulation de son amende.

Le 12 décembre dernier, cette résidente du quartier Notre-Dame-de-Grâce se met à la recherche d'un stationnement, son arrondissement ayant entrepris le déneigement des rues de son secteur. Ne trouvant pas près de chez elle, elle se gare plusieurs rues au nord.

Afin d'éviter de recevoir une contravention, la Montréalaise enregistre sa position sur Info-Neige, l'application qu'elle a téléchargée sur son téléphone intelligent, afin d'être avisée si elle doit déplacer son véhicule. «On se fiait beaucoup à l'application parce qu'ils ont tendance à mettre les pancartes avec peu de préavis. On n'arrêtais pas de regarder l'application», relate-t-elle.

C'est seulement deux jours après avoir stationné sa



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Sandrine Campeau a reçu un message de la Ville via l'application Info-Neige deux jours après avoir stationné sa voiture, l'avisant que la rue où elle était garée avait été déneigée.

voiture qu'elle reçoit un premier message... pour l'aviser que la rue où elle était garée avait été déneigée. Surprise de ne pas avoir eu d'avis l'informant du passage des déneigeuses, elle se rend à sa voiture pour constater que non seulement la neige avait bel et bien disparu, mais qu'une contravention de 118\$ était apparue sur son pare-brise.

«Je ne paye pas ça. À cause du manque de planification dans le déneigement, j'ai été obligée de me stationner loin de chez moi et je me suis fiée à une application qui ne fonctionne pas. On ne parle même pas d'un délai de cinq ou six heures dans les mises à jour, mais de jours», dénonce Sandrine Campeau. La Montréalaise estime que la Ville n'a pas suffisamment

prévenu ses citoyens des lacunes de son application.

Reconnaissant que son application connaît des ratés depuis son lancement, en décembre, la Ville de Montréal assure avoir suffisamment prévenu ses citoyens des limites de sa nouvelle application. «On a toujours été clairs que c'est l'affichage sur rue qui prédomine, a indiqué Philippe Sabourin, porte-parole de la Ville. On a toujours été transparents, on n'a jamais dit que c'était en temps réel; il peut y avoir un écart. C'est un outil de plus, un projet-pilote.»

Problème découvert

Montréal dit avoir mis le doigt sur la principale source d'erreur dans Info-Neige: le facteur humain. L'entrée des données sur l'avancement des opérations se fait manuellement et des erreurs peuvent ainsi survenir, explique Harout Chitilian, élu responsable de la «ville intelligente». «Le problème, c'est la génération des données. On réalise que la génération de données faite par des humains est un point à régler dans la prochaine mouture de l'application. Il va falloir automatiser cela.»

Hier, par exemple, des employés ont procédé au chargement de la neige sur la rue Notre-Dame, tout juste devant l'hôtel de ville. Or l'application n'a jamais témoigné de la tenue d'une telle opération. En fait, l'artère apparaissait toujours comme enneigée plusieurs heures après la disparition de la neige. «Le travail a été fait, mais l'information n'a pas été transmise par l'équipe sur le terrain à l'arrondissement», a expliqué Philippe Sabourin.

La transmission des données devrait être automatisée l'hiver prochain, alors que l'application utilisera les données fournies par des GPS installés sur les souffleuses appelées à déneiger les rues.

Peu convaincue par les explications de la Ville, Sandrine Campeau se dit «déçue que la Ville ne soit pas prête à reconnaître qu'il y a un problème avec l'application qui a occasionné des contraventions. Je suis certaine de ne pas être la seule à avoir une contravention à cause de cela». Comble de malchance, elle affirme que sa voiture a aussi été endommagée durant l'opération de déneigement. «Mais ça, c'est une autre histoire.»

Émission spéciale

Les enfants de la télé ce soir 20h

BRUNO BLANCHET imite Dominique Michel
DANY LAFERRIÈRE se fait masser
ÉRIC LAPOINTE fait du sport
VÉRONIQUE CLOUTIER joue les vampires
LES DENIS DROLET perdent le contrôle

DU JAMAIS VU À VOIR !

ICI RADIO-CANADA  TÈLÈ

ACTUALITÉS

Chercher Mathieu



RIMA
ELKOURI
CHRONIQUE

Je venais à peine de terminer *Chercher Sam*, le dernier roman de Sophie Bienvenu, j'en avais encore les yeux tout embués, quand j'ai appris avec consternation que le «vrai» Mathieu était mort de façon tragique.

Mathieu Gaudreault était un jeune sans-abri, bien connu des passants de la rue Masson, dans Rosemont. Le livre *Chercher Sam* lui est dédié. Car le Mathieu de la «vraie vie», c'était lui. Un gars drôle, attachant, intelligent, qui était souvent là, à l'angle de la 5^e Avenue, avec son chien, sa guitare et ses pancartes faisant rigoler les passants.

de faire une embardée mortelle à Saint-Liguori, près de Joliette.

■ ■ ■

Mathieu Gaudreault laisse dans le deuil sa famille, sa fille de 6 ans, ses amis. Il laisse aussi son chien Foetus. Un pitbull qu'il faisait toujours manger avant lui quand il n'avait pas assez d'argent. Le chien, qui attend un maître qui ne reviendra plus, a été recueilli par une amie.

Les funérailles de Mathieu ont eu lieu vendredi, à l'église de Sainte-Mélanie, dans Lanaudière. Sophie Bienvenu y est allée, le cœur serré. Avec

où Mathieu se tenait, devant le Dollarama de la rue Masson. D'autres passants avaient écrit des mots à sa mémoire. «RIP Math ta musique et ton énergie vont nous manquer.»

Sophie a eu l'impression que rien de ce qu'elle pourrait écrire ne serait suffisant pour rendre hommage à son ami. Mathieu était un être d'exception. Un gars généreux et brillant que le système d'éducation avait échappé. «Ma vie n'a plus jamais été la même après notre rencontre.»

Le Mathieu dont elle raconte l'histoire dans *Chercher Sam* n'est pas le Mathieu de la «vraie vie». Elle avait déjà son histoire en tête quand elle a fait appel à lui. Elle voulait en savoir plus sur le quotidien des gens de la rue. «Hey, je pourrais te poser des questions?»

Ils se sont vus trois ou quatre fois. Il lui a raconté sa vie, ses rêves. Il a répondu à toutes ses questions. «Tu ferais quoi si tu perdais ton chien? Le chercherais-tu?»

À ses côtés, elle a appris plein de choses. Elle a pleuré aussi. «Il m'a apporté beaucoup. Beaucoup plus que ce que je lui ai apporté.» Reconnaissante, elle lui a demandé ce qu'elle pouvait faire pour lui. Il ne voulait rien. Son chien avait peut-être besoin de voir le vétérinaire? Oui, ça tombait bien, il en avait besoin. Il devait se faire opérer. Ça coûterait 500\$. Elle lui a dit: «Toi, tu trouves 100\$. Moi, je vais trouver le reste.» Il s'est débrouillé. Il a trouvé. Il s'est pointé à l'heure au rendez-vous. Le chien a pu être soigné.

Quand son roman *Chercher Sam* a été publié cet automne, Sophie a tenu à en offrir un exemplaire à Mathieu. Il a d'abord semblé surpris. «Moi, la lecture, c'est pas vraiment mon truc...»

– Le livre t'est dédié. Je m'en fous si tu ne le lis pas. Je veux juste que tu l'aies.»



PHOTO FOURNIE PAR MARIE-LINE RAZA

Mathieu Gaudreault était un gars drôle, attachant, intelligent, qui était souvent là, à l'angle de la 5^e Avenue, avec son chien, sa guitare et ses pancartes faisant rigoler les passants, écrit Rima Elkouri.

Quelques semaines plus tard, Mathieu lui a lancé fièrement: «Hey! Je l'ai lu, ton livre! C'est le premier livre que je lis en 16 ans!» Il avait trouvé ça triste. Il avait trouvé ça bon. Elle lui a offert son premier roman (*Et au pire, on se mariera*) en espérant qu'il le lise aussi. Elle avait hâte qu'ils puissent en discuter...

Sophie a croisé Mathieu une semaine avant l'accident. Ils ont parlé un peu. Elle a

surveillé son chien. Elle lui a dit qu'elle l'inviterait, comme l'an dernier, à souper au café Lézard entre Noël et le jour de l'An. Ils se sont fait un «high-five» et elle est partie.

Depuis, elle le cherche. Même après l'avoir vu, couché dans son cercueil, elle n'arrive pas à croire à son départ. Elle n'arrive pas à comprendre pourquoi. Elle espère encore le voir, rue Masson.

Mathieu était un être d'exception. Un gars généreux et brillant que le système d'éducation avait échappé.

C'est ce Mathieu qui avait aidé Sophie Bienvenu dans ses recherches pour arriver à écrire *Chercher Sam* (Cheval d'août, 2014). L'histoire à la fois triste et belle d'un jeune écorché de la vie qui cherche son chien, qui cherche son chemin.

Mathieu Gaudreault, 24 ans, est mort dans un accident de voiture le 21 décembre. Il allait fêter Noël avec sa famille. Il ne s'est jamais rendu à destination. Son ami Bobby Cusson, 28 ans, qui était au volant, est mort lui aussi. Il semble qu'il ait perdu la maîtrise du véhicule avant

le temps, Mathieu était devenu un ami.

J'ai senti une réticence dans la voix de l'auteure quand je l'ai appelée hier pour lui parler de cette histoire tragique. Ébranlée, elle ne voulait surtout pas s'approprier un deuil qui, au départ, n'est pas le sien. «Je n'ose pas imaginer la peine de sa famille.»

Elle a appris la triste nouvelle en lisant un article du journal de quartier RueMasson.com (<http://ruemasson.com/2014/12/26/il-sappelait-mathieu/>) envoyé par une amie. Bouleversée, elle est allée déposer des fleurs à l'endroit

COMPRESSIONS À L'AIDE SOCIALE

Québec passe à l'action

DENIS LESSARD

Le gouvernement Couillard annoncera sous peu une série de mesures de compression à l'aide sociale, des changements réglementaires visant avant tout à maintenir l'incitation au travail pour les personnes à faibles revenus, tout en comblant quelques trous dans le programme de dernier recours.

Les modifications devraient être confirmées avant la fin du mois par le ministre de l'Emploi, François Blais. Elles ne visent pas, insiste-t-on, à produire des économies pour Québec, mais davantage à assurer une plus grande équité entre les petits salariés et ceux qui bénéficient de l'aide publique. Quelques-unes de ces mesures avaient

été évoquées par *La Presse* en octobre, après que le ministre Blais a testé les propositions de ses fonctionnaires auprès d'une vingtaine de députés libéraux.

Premier geste: Québec fera en sorte qu'un bénéficiaire de l'aide sociale ne puisse pas quitter le Québec plus de deux semaines consécutives. Actuellement, on ne demande au bénéficiaire qu'une journée par mois de présence au Québec, ce qui lui permet, en théorie, de partir deux mois consécutifs (en partant, par exemple, le 1^{er} mars et en revenant le 30 avril). Finis les périples dans le Sud pour quelques milliers de bénéficiaires – des économies, marginales, de 2 millions sont attendues à la suite de cette décision.

Ces mesures «réglementaires» ne procurent qu'une petite partie des compressions attendues du ministère de l'Emploi – près de 200 millions. Le budget de l'aide sociale atteint 1,4 milliard par

Premier geste: Québec fera en sorte qu'un bénéficiaire de l'aide sociale ne puisse pas quitter le Québec plus de deux semaines consécutives.

année. La mise à pied d'environ 500 des 1200 employés occasionnels du Ministère est toujours dans les cartons. Déjà, le Ministère a annoncé au réseau des Carrefours jeunesse emploi qu'ils allaient fermer leurs portes.

La valeur de la résidence

Autre mesure: depuis 2007, Québec ne tenait plus compte de la valeur de la résidence des bénéficiaires de l'aide sociale. En effet, la bulle immobilière avait,

à l'époque, fait exploser la valeur des maisons et l'instauration de ce critère pour l'obtention de l'aide sociale aurait été inéquitable. Maintenant que le jeu est calmé, Québec tiendra de nouveau à intégrer une partie

de la valeur de la résidence dans le calcul de la prestation d'aide sociale. Actuellement, on peut toucher cette aide de dernier recours tout en occupant une résidence de 500 000\$. On fixera un seuil à partir duquel l'équité dont dispose le bénéficiaire sera calculée – la partie de l'hypothèque payée. Le seuil sera différent pour un bénéficiaire jugé «apte» au travail que pour ceux qui ont des entraves importantes au travail.

Une mesure plus payante: Québec vise à faire plus de 10 millions d'économies en resserrant les règles sur le partage du logement. Aujourd'hui, un bénéficiaire de l'aide sociale peut louer jusqu'à deux chambres dans son appartement sans qu'on en tienne compte dans le calcul de sa prestation. Ces aubergistes improvisés se feront rattraper plus rapidement.

Le gouvernement voudra aussi empêcher les bénéficiaires qui ont fraudé l'aide sociale de percevoir un revenu sans impact sur leurs prestations.

GRAND SOLDE ANNUEL

4475, boul. Métropolitain Est, sortie Viau et dans tous nos magasins

Jusqu'à

70%

DE RABAIS
sur marchandise
sélectionnée.

Rabais
ADDITIONNEL de

20%

sur le dernier prix étiqueté,
sur **TOUTE** la marchandise.

AUJOURD'HUI
7 JANVIER
À
DIMANCHE
18 JANVIER

Tailles moyennes
P-M-G-TG
Tailles fortes
2TG à 6TG
Tailles élancées
TGL à 4TGL
Chaussures
Pointures 7 à 15
Bottes d'hiver
Pointures 8 à 14

Bovet.CA

MONTRÉAL
Le grand magasin
4475, boul. Métropolitain Est
514 374-4555

Promenades
St-Bruno
450 653-5100

Quartier
DIX30
450 466-8204

Centre
Rockland
514 735-5441

Fairview
Pointe-Claire
514 694-9050

Faubourg
Boisbriand
450 435-6160

QUÉBEC
Place Ste-Foy
(Espace Nord)
418 653-6255

RABAIS

DES FÊTES APRÈS LES FÊTES

CHEVROLET

**UN NOUVEAU DÉPART
POUR 2015,
ÇA ME VA BIEN.**



Modèle LTZ illustré.
Comprend le transport.

TRAX LS 2015

LOUEZ À

129 \$¹ /2 SEM. À 1,5% PENDANT 48 MOIS

VERSEMENT INITIAL DE 0\$. PRIX À L'ACHAT DE 20 118 \$

**INCLUANT
750 \$ EN RABAIS DES FÊTES**
AUX PROPRIÉTAIRES ADMISSIBLES*

**+ NOUS PAYONS LES 2 PREMIERS
VERSEMENTS DE LOCATION AUX 2 SEMAINES***

TOUS LES MODÈLES SONT COUVERTS PAR LA PROTECTION CHEVROLET⁴:

2 ANS OU 40 000 KM -
VIDANGES D'HUILE
GRATUITES

5 ANS OU 160 000 KM -
GARANTIE LIMITÉE DU
GROUPE MOTOPROPULSEUR

5 ANS OU 160 000 KM -
ASSISTANCE
ROUTIÈRE

CHEVROLET



DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS / contacterchevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2015 neufs suivants: Trax LS (1JU76/1SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 650 \$) et taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) inclus. 1. Location selon un prix à l'achat de 20 118 \$ pour Trax (incluant 750 \$ de rabais des Fêtes pour les propriétaires admissibles). Paiements aux deux semaines pendant 48 mois à un taux de 1,5% avec un versement initial de 0\$. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 \$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 2. Le rabais des Fêtes est en vigueur du 3 au 10 janvier 2015 seulement (la « durée du programme »). Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais de 750 \$ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat d'un véhicule neuf Chevrolet, Buick ou GMC 2013, 2014 ou 2015 admissible livré pendant la durée du programme. Les particuliers qui résident au Canada et qui sont propriétaires ou actuellement locataires d'un véhicule Pontiac, Saturn, Saab, Hummer, Oldsmobile, Cobalt ou HHR 1999 ou plus récent ayant été immatriculé et assuré au Canada à leur nom au cours des six (6) derniers mois consécutifs obtiendront un rabais de 1 500 \$ applicable à la location, à l'achat ou au financement à l'achat d'un véhicule neuf Chevrolet, Buick ou GMC 2013, 2014 ou 2015 admissible livré pendant la durée du programme. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). Cette offre n'est pas monnayable. Le rabais de 750 \$ ou 1 500 \$ comprend les taxes applicables (TPS, TVH, TVQ ou TVP), selon la province. Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance, lors des six derniers mois consécutifs, des véhicules dont le client est propriétaire depuis les six derniers mois. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 3. Offre applicable aux particuliers locataires admissibles au Canada qui ont obtenu une approbation de crédit de la Financière GM, qui ont conclu une entente de location avec la Financière GM et qui ont accepté la livraison, entre le 3 et le 10 janvier 2015, de tout modèle Chevrolet 2015 neuf admissible, à l'exclusion du Chevrolet Colorado 2SA. La General Motors du Canada paiera un versement de location mensuel ou deux versements de location aux deux semaines comme le prévoit le contrat de location (y compris les taxes). Après le premier mois, le locataire devra effectuer tous les versements prévus jusqu'à l'échéance du contrat de location. Frais d'inscription au RDPRM non exigés. Assurance, immatriculation et taxes applicables non comprises. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. GM se réserve le droit de modifier cette offre ou d'y mettre fin à tout moment et sans préavis. Détails chez votre concessionnaire. 4. Selon la première éventualité. Limite de quatre (4) services de vidange d'huile, de lubrification et de changement de filtre ACDelco au total. Le plein de fluides, les inspections, la rotation des pneus, le réglage de la géométrie et l'équilibrage de roue, entre autres, ne sont pas couverts par la garantie. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. Détails chez votre concessionnaire. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

ACTUALITÉS

Des courges bourrées de cocaïne

Des gangs de rue disposaient d'un complice à l'aéroport Montréal-Trudeau, croit la GRC

VINCENT LAROUCHE

Des gangs de rue disposaient jusqu'à récemment d'un complice accrédité dans les zones les plus névralgiques de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, qui aidait à organiser l'importation de cocaïne entre Haïti et Montréal, croit la GRC.

C'est ce que révèle un résumé d'une enquête du corps policier fédérale baptisée Carlingue. L'enquête visait à «déterminer le degré de corruption interne à l'aéroport Trudeau» après l'interception d'un voyageur qui servait de mule pour le transport de la drogue en janvier 2011.

Le voyageur en question revenait de Port-au-Prince lorsque les autorités ont découvert 2,4 kilos de cocaïne dissimulée dans des courges qu'il avait rapportées dans ses bagages.

Courriel compromettant

L'homme avait aussi sur lui un iPod Touch dans lequel était enregistré un courriel venant d'un mécanicien montréalais de la compagnie Air Transat.

Le courriel, qui avait été transféré par l'intermédiaire d'un membre d'un gang de rue montréalais, contenait la photo de deux employés bagagistes d'Air Canada à l'aéroport de Port-au-Prince.

Dans un autre courriel, le membre du gang expliquait à la «mule» qu'on allait lui



En janvier 2011, les douaniers canadiens ont découvert 2,4 kilos de drogue dissimulée dans les bagages d'un voyageur de retour d'Haïti.

remettre des fruits et que la marchandise serait cachée à l'intérieur. Il ne fallait pas s'inquiéter puisque ce stratagème était utilisé «toutes les deux semaines» à l'aéroport Montréal-Trudeau, précisait le message.

Après l'arrestation de la mule, les policiers de la GRC ont déclenché l'enquête Carlingue et se sont intéressés au mécanicien d'Air Transat qui avait fourni la photo des bagagistes de Port-au-Prince, possiblement pour faciliter

l'embarquement de la drogue dans l'avion volant vers Montréal.

Lié à des criminels

Les enquêteurs ont découvert que le mécanicien de 45 ans, vétéran des Forces canadiennes, avait des «rapports» avec un membre du gang des Bo-Gars qui se vantait ouvertement d'importer des kilos de cocaïne à l'aéroport et dont une proche amie avait été arrêtée en possession de 1,5 kilo de cocaïne alors

qu'elle revenait d'Haïti sur un vol humanitaire, après le tremblement de terre de 2010.

Selon les policiers, le mécanicien avait aussi des liens avec un autre membre d'un gang montréalais de la famille des «Rouges», l'alliance dont font partie les Bo-Gars. Cet autre criminel avait déjà été identifié comme un recruteur de mules pour faire passer la drogue d'Haïti vers Montréal.

Lorsqu'ils ont interrogé le mécanicien, celui-ci a eu du mal à expliquer un versement de

25 000\$ qui avait transité dans son compte à cette époque. Il a aussi admis connaître la mule arrêtée avec les courges.

Les policiers lui ont demandé pourquoi il avait téléphoné 63 fois à un membre de gang impliqué dans l'organisation de l'importation, dont 38 fois pendant que celui-ci était en prison.

Le mécanicien a expliqué que l'individu était le frère d'une ancienne copine et qu'il avait tenté de le convaincre de quitter le crime. Quant à la photo des bagagistes de Port-au-Prince qu'il lui avait transmise, il ne s'agissait que d'un souvenir croqué lors d'un voyage humanitaire après le tremblement de terre.

La preuve amassée lors de l'enquête Carlingue n'était pas assez solide pour déposer des accusations criminelles, mais le dossier monté par la GRC a tout de même poussé les autorités aéroportuaires à annuler l'habilitation sécuritaire du mécanicien, sous prétexte qu'il y avait «motif de croire qu'il est impliqué dans le trafic de drogue».

La perte de ses accès aux zones contrôlées de l'aéroport a mis fin instantanément à son contrat.

Vu l'absence d'accusations, toute l'enquête Carlingue serait restée totalement confidentielle si le mécanicien n'avait pas lui-même rendu publique son existence, récemment, en contestant sans succès la perte de son habilitation sécuritaire devant la Cour fédérale du Canada.

Chef des Rock Machine tabassé

Un agent de la SQ accusé

DANIEL RENAUD

Une accusation de voies de fait simple sera portée contre le patrouilleur de la Sûreté du Québec qui aurait frappé le chef des Rock Machine dans la cellule d'un poste de police en octobre dernier, a appris *La Presse*.

Le patrouilleur Bruno Landry, 30 ans, comparaitra le mois prochain, par voie de sommation. La dénonciation a été autorisée hier, a-t-on appris auprès du greffe du palais de justice de Salaberry-de-Valleyfield. Il est accusé par voie sommaire en vertu de

l'article 266b du Code criminel. «Cela ne change rien au statut du policier. Il est toujours relevé de ses fonctions avec traitement, comme le prévoient les dispositions du contrat de travail», a expliqué le lieutenant Guy Lapointe de la Sûreté du Québec, qui s'est refusé à tout autre commentaire.

Bruno Landry est l'un des policiers qui a participé à l'émission *SQ* diffusée le vendredi soir à V.

Le soir du 5 octobre dernier, lui et l'un de ses collègues ont intercepté une voiture pour un feu de freinage brûlé. En

interrogeant les occupants, une femme et un homme, ils ont reconnu le chef du groupe des motards Rock Machine, Jean-François Émard, qui avait accordé une entrevue à *La Presse* la semaine précédente. En fouillant le véhicule, les policiers ont ensuite découvert 300 comprimés de méthamphétamine dans le coffre arrière.

Pour une raison inconnue, le motard et le policier ont commencé à échanger des propos aigres-doux.

La conversation a dégénéré dans l'une des cellules du poste de Salaberry-de-Valleyfield,



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE
Jean-François Émard, chef du groupe des motards Rock Machine

où le motard avait été amené, alors que le patrouilleur s'est rué sur Émard, avant de lui asséner quelques coups, selon une vidéo captée par la caméra de la cellule dont *La Presse* a obtenu copie.

Émard a rapidement plaidé coupable aux accusations portées contre lui, notamment de possession de méthamphétamine dans un but de trafic, et a été condamné à 15 mois de prison.



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE
La nouvelle ligne, connue sous le nom de train de l'Est, est en service depuis le 1^{er} décembre dernier.

TRAINS DE L'EST

Des sauts de gare pour éviter des retards

BRUNO BISSON

Moins de six semaines après avoir mis en service la nouvelle ligne de train de banlieue de 700 millions vers Mascouche, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) a décidé de lui faire sauter quelques gares afin d'éviter des retards de service importants, dans le sens de la pointe, à partir de lundi prochain.

L'AMT a ainsi annoncé que le train qui quitte Montréal vers Mascouche à 7h04 et le train partant de Mascouche pour Montréal à 17h19 vont désormais passer tout droit devant les gares Anjou et Saint-Léonard/Montréal-Nord afin de réduire leur temps de trajet et de libérer les voies plus rapidement.

Après quelques semaines d'exploitation, l'AMT s'est rendu compte que la présence de ces trains peu utilisés sur les voies ferrées à ces heures-là était susceptible d'entraîner des retards pouvant atteindre 20 minutes à des trains qui circulent en sens inverse, dans le sens de la pointe, et qui transportent, eux, des centaines de passagers.

Selon une porte-parole de l'Agence, Fanie Clément St-Pierre, les «ajustements de service» sur ces deux départs quotidiens pénalisent environ 15 usagers du nouveau train qui descendaient jusqu'ici aux gares d'Anjou et de Saint-Léonard/Montréal-Nord, à chaque voyage.

Il ne s'agit pas d'un changement temporaire. L'AMT ne prévoit pas rétablir ces arrêts dans un avenir rapproché, «à moins que la demande ne le justifie».

Cette décision de l'Agence provinciale, responsable du réseau de trains de banlieue, a aussitôt été dénoncée comme «une baisse de service inacceptable sur l'île de Montréal» par l'opposition officielle au conseil municipal, Projet Montréal.

« Je comprends que la ligne soit encore en rodage, mais c'est tout de même une situation assez particulière. »

— Normand Parisien, de Transports 2000 Québec

Le conseiller de ville du district François-Perrault, Sylvain Ouellet, a souligné que les quatre arrêts quotidiens supprimés par l'AMT sont tous situés dans l'est de Montréal, même si la Ville consacra 6,9 millions de dollars par année au budget d'exploitation de la ligne, utilisée à 70% par des résidents de la banlieue.

Il estime ainsi «qu'on traite les Montréalais comme des citoyens de seconde zone» et qu'en conséquence, «Montréal devrait réviser sa quote-part»

au financement d'un service qui profite davantage aux villes voisines.

Le directeur général du regroupement d'usagers Transports 2000 Québec, Normand Parisien, s'est pour sa part dit «perplexé» qu'une telle situation de conflit d'usage des voies puisse survenir entre deux trains de banlieue empruntant la même ligne.

Selon lui, ces changements soulèvent plusieurs questions sur le fonctionnement de la ligne Mascouche-Montréal. Deux autres gares doivent encore s'ajouter à Montréal au cours de l'année 2015, a-t-il rappelé.

Les trains qui sont déjà amputés de deux arrêts disposeront-ils du temps nécessaire pour s'arrêter aux nouvelles gares sans nuire au passage des trains qui arrivent en sens inverse? «Je comprends que la ligne soit encore en rodage, a-t-il fait remarquer, mais c'est tout de même une situation assez particulière.»

Cette nouvelle ligne, connue sous le nom de train de l'Est, est en service depuis le 1^{er} décembre dernier. Le trajet entre Mascouche et le centre-ville de Montréal fait 53 kilomètres et s'arrête actuellement dans 11 gares, 8 situées dans l'île de Montréal et 3 en banlieue.

Le train de l'Est offre 16 départs par jour (8 par direction). De ce nombre, seuls deux sont touchés par les changements annoncés.

LOTTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2015-01-06

TOUT OU RIEN 01 02 06 09 10 11
15 16 18 19 23 24

Sprinto 02 11 12 34 50

Power 3 4 6 10 10 Extra 6283462

banco 01 03 07 08 11 18 21 24 29 35
37 40 46 48 49 52 56 62 67 70
Extra x 2

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
24 AVRIL 34 BÉLIER

Triplex 06 15 22 28 33

Quotidienne 3 578 4 0186

Lotto-D 4 5 1 3 6 2 6 6

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI RÉSERVENT TÔT.

Notre monde est en solde. Vous trouverez
nos plus bas prix garantis sur aircanada.com.

L'offre prend fin le 12 janvier 2015. Réservez maintenant
ou communiquez avec votre agent de voyages.

de
Montréal vers les destinations canadiennes : prix total aller-simple

HALIFAX 188 \$ 28 JANV. – 15 JUIN 2015	SUDBURY 191 \$ 28 JANV. – 15 JUIN 2015	THUNDER BAY 212 \$ 28 JANV. – 15 JUIN 2015	ST JOHN'S, T.-N. 237 \$ 28 JANV. – 15 JUIN 2015	EDMONTON 277 \$ 28 JANV. – 15 JUIN 2015	VANCOUVER 330 \$ 28 JANV. – 15 JUIN 2015
---	---	---	--	--	---

de
Montréal vers les destinations américaines : prix total aller-simple

NEW YORK LAGUARDIA 240 \$ 21 JANV. – 15 JUIN 2015	MIAMI 223 \$ 21 JANV. – 15 JUIN 2015	BOSTON 325 \$ 21 JANV. – 15 JUIN 2015	LAS VEGAS ● 301 \$ 21 JANV. – 15 JUIN 2015	LOS ANGELES 338 \$ 21 JANV. – 15 JUIN 2015	CHICAGO 368 \$ 21 JANV. – 15 JUIN 2015
--	---	--	---	---	---

de
Montréal vers les destinations internationales : prix total aller-retour

PANAMA 695 \$ 7 JANV. – 10 FEVR. 2015 9 MARS – 15 DÉC. 2015	PARIS 829 \$ 18 JANV. – 6 MAI 2015 16 OCT. – 10 DÉC. 2015	SHANGHAI 910 \$ 7 JANV. – 18 AVRIL 2015	MILAN 1049 \$ 12 JANV. – 6 MAI 2015 16 OCT. – 10 DÉC. 2015	LONDRES, R.-U. 1049 \$ 12 JANV. – 24 MARS 2015 26 OCT. – 16 DÉC. 2015	RIO DE JANEIRO/ SAO PAULO 1223 \$ 13 JANV. – 18 FEVR. 2015 24 FEVR. – 10 JUIN 2015
---	---	--	--	---	--

de
Montréal vers les destinations soleil : prix total aller-simple

BERMUDES 205 \$ 5 JANV. – 1er AVRIL 2015 8 AVRIL – 15 JUIN 2015	NASSAU 219 \$ 5 JANV. – 1er AVRIL 2015 8 AVRIL – 15 JUIN 2015	CANCUN ● 259 \$ 5 JANV. – 1er AVRIL 2015 8 AVRIL – 15 JUIN 2015	BARBADE 283 \$ 5 JANV. – 1er AVRIL 2015 8 AVRIL – 15 JUIN 2015	MONTEGO BAY 285 \$ 5 JANV. – 1er AVRIL 2015 8 AVRIL – 15 JUIN 2015	MEXICO 339 \$ 5 JANV. – 1er AVRIL 2015 8 AVRIL – 15 JUIN 2015
---	---	---	--	--	---



Exemples de prix au départ de Montréal, pour voyager durant les périodes indiquées
ci-haut. Les prix incluent les frais de transport aérien, les taxes, les frais et les droits.

AIR CANADA  *Tout un monde vous attend.*

Personnes ayant une déficience auditive (ATS) : 1 800 361-8071. Politique sur les bagages de classe économique – Vols au Canada ou entre le Canada et les Antilles ou le Mexique : Enregistrement du premier bagage pour 25 \$ CA/US (par aller simple) et du deuxième bagage pour 25 \$ CA/US (par aller simple). Voyages transfrontaliers entre le Canada et les États-Unis (y compris Hawaï) : Des frais de 25 \$ CA/US par aller simple sont exigés pour le premier bagage enregistré et des frais de 35 \$ CA/US par aller simple sont exigés pour le deuxième bagage enregistré. Voyages internationaux : Des frais maximums de 100 \$ CA/US par aller simple sont exigés pour un deuxième bagage enregistré dans le cas des vols entre le Canada et la plupart des destinations internationales (sauf le Brésil et l'Asie). Dans le cas d'un vol exploité par un partenaire commercial d'Air Canada, les frais relatifs aux bagages enregistrés peuvent différer. Consultez le total des frais liés aux bagages et tous les détails sur la franchise de bagages au www.aircanada.com/bagages. Les frais applicables à des services optionnels tels que le changement d'itinéraire, l'enregistrement de bagages supplémentaires, la présélection des places ou certaines demandes de services spéciaux peuvent faire augmenter le coût global. Pour en savoir plus, consultez le www.aircanada.com/fr/travelinfo/products_services.html. Conditions : Les billets doivent être achetés d'ici le 12 janvier 2015. Le nombre de places est limité et sous réserve de disponibilités. Les prix totaux indiqués comprennent les frais de transport aérien ainsi que les taxes, frais et suppléments applicables calculés pour des vols sans escale. Les taxes et les frais peuvent être modifiés. Le prix définitif et la répartition des taxes, frais et suppléments s'afficheront au moment de la réservation au www.aircanada.com, avant l'achat final. Pour connaître immédiatement le prix définitif et la répartition des taxes, frais et suppléments, communiquez avec votre agent de voyages ou appelez les Réservations d'Air Canada au 1 888 247-2262. Des correspondances peuvent être nécessaires pour certains itinéraires. Dans le cas des itinéraires comportant des correspondances, les prix totaux peuvent être supérieurs ou différents en raison des variations des frais de transport aérien ainsi que des taxes, des frais et des suppléments. Dans le cas de certaines destinations internationales, il est possible que des taxes, des frais ou des suppléments soient exigés au point d'origine ou de destination. Pour de l'information officielle à jour, communiquez avec l'ambassade ou le consulat du pays que vous souhaitez visiter. Les billets ne sont pas remboursables. Les prix annoncés sont valables au moment de leur impression et ne s'appliquent qu'aux nouvelles réservations. Les prix peuvent varier selon les liaisons et les dates de départ et de retour. Des restrictions de jour et d'heure peuvent s'appliquer. Cette offre ne peut s'appliquer à aucune autre réduction ni être combinée à aucune autre offre. À moins d'indication contraire, les vols proposés à ces tarifs sont exploités par Air Canada, Air Canada rouge ou les transporteurs Air Canada Express[®] (Jazz SEC, Central Mountain Air, Sky Regional, Air Georgian ou Exploits Valley Air Services). Destinations canadiennes : Les prix annoncés sont valables pour des voyages effectués entre le 28 janvier 2015 et le 15 juin 2015. L'achat jusqu'à 21 jours à l'avance peut être exigé. Des périodes d'interdiction s'appliquent du 5 mars 2015 au 15 avril 2015 et du 14 mai 2015 au 19 mai 2015. Certaines destinations américaines : Les prix annoncés sont valables pour des voyages effectués entre le 21 janvier 2015 et le 15 juin 2015. L'achat jusqu'à 14 jours à l'avance peut être exigé. Des périodes d'interdiction s'appliquent du 12 février 2015 au 17 février 2015, du 2 avril 2015 au 7 avril 2015, et du 14 mai 2015 au 19 mai 2015. Les vols peuvent aussi être exploités par United Airlines, un membre Star Alliance[®] ou par les transporteurs de United Express (SkyWest Airlines, Chautauqua Airlines, Shuttle America, Trans States Airlines, GoJet Airlines ou Mesa Airlines). Destinations soleil : Les prix annoncés sont valables pour des voyages effectués entre le 7 janvier 2015 et le 15 juin 2015. Une période d'interdiction s'applique du 2 avril 2015 au 7 avril 2015. L'achat 7 jours à l'avance peut être exigé. Les prix sont sous réserve d'approbation gouvernementale. Des restrictions quant aux jours de la semaine peuvent s'appliquer. Destinations internationales : La période de voyage varie selon le marché. L'achat 7 jours à l'avance peut être exigé. Des conditions de séjour minimal ou maximal peuvent s'appliquer. D'autres restrictions de vol et d'autres conditions d'achat peuvent s'appliquer. [®] Air Canada Express est une marque déposée d'Air Canada. [™] Air Canada rouge est une marque de commerce d'Air Canada. [®] Star Alliance est une marque déposée d'Air Canada au Canada. [®] Le logo Aeroplan est une marque déposée d'Almia Canada Inc. Garantie du prix le plus bas : Des conditions s'appliquent; pour connaître tous les détails, consultez le www.aircanada.com/garantie.

ACTUALITÉS

Et on lynchera tous les sexistes



YVES
BOISVERT
CHRONIQUE

Ce pays est-il en train de devenir fou? En deux semaines, la bêtise d'une douzaine d'étudiants en médecine dentaire de Nouvelle-Écosse est devenue une affaire nationale.

On ne connaît que quelques horreurs misogynes écrites sur une page Facebook «privée» de groupe, depuis effacée. Pas grave! C'est à qui réclamera la sanction la plus exemplaire.

Une pétition de 42 000 personnes réclame leur expulsion du campus. L'ordre des dentistes de l'Alberta, comme celui de l'Ontario, réclame leurs noms, au cas où ils décrocheraient leur diplôme et tenteraient d'aller exercer dans ces provinces. De partout, on pourfend la direction de l'université: on veut que les têtes roulent, que les noms soient placardés sur la place publique. On veut que «justice» soit faite, en somme.

Il n'y a pourtant rien de moins «juste» que de punir instantanément, sans vérifier les faits, leur gravité, l'implication de chacun, etc.

Ce qu'on sait jusqu'à présent, c'est qu'un groupe de 13 jeunes hommes, finissants en médecine dentaire, avait sa page Facebook intitulée «Class DDS 2015 Gentlemen». Ce qu'on sait également, c'est qu'on n'a plus les gentlemen qu'on avait. Certains ont suggéré l'utilisation de chloroforme sur des femmes à des fins sexuelles; un autre a demandé au groupe de nommer l'étudiante avec laquelle ils voudraient avoir du «hate sex»; un autre, enfin, estime que le pénis est un outil utile pour «transformer les lesbiennes et les vierges en membres productifs de la société».

Pas très joli. Très sérieux, même. Il y a assurément de

quoi faire enquête et, éventuellement, de quoi sévir.

Mais comme pour n'importe quelle faute, la punition doit être proportionnelle à la gravité du geste. Et elle doit tenir compte du contexte. Des gens impliqués.

■ ■ ■

Toutes les universités ont leur code de conduite. Un manquement peut entraîner une suspension et même l'expulsion. Mais le processus est toujours confidentiel et doit le rester.

Un processus confidentiel n'est pas une justice «en catimini». C'est un processus disciplinaire administratif privé entre l'établissement et l'étudiant, qu'il s'agisse de plagiat ou d'inconduite. On n'est pas obligé d'écraser en public et pour l'éternité un étudiant fautif pour «obtenir justice»...

Que l'on sache, il ne s'agit pas d'une affaire pénale dont se serait saisie la justice. Aussi dégradants qu'ils soient, ces propos ne sont pas de nature criminelle. On ne parle pas d'un complot pour agression sexuelle, de menaces ou d'incitation.

Le cas est donc très différent de ceux de membres d'équipes sportives universitaires accusés d'agressions diverses devant la cour.

Quelle devrait être la sanction? Peut-être faudrait-il commencer par examiner les faits...

■ ■ ■

Le recteur a dénoncé sur tous les tons le contenu de cette page Facebook. Mais il semble que pour paraître sincère, il faudrait qu'il publie



Des étudiantes de l'Université Dalhousie, en Nouvelle-Écosse, ont manifesté lundi contre les propos sexistes et misogynes publiés sur une page Facebook par 13 étudiants en dentisterie.

la photo des étudiants et les expulser pour toujours de l'université.

En ce moment, les 13 sont suspendus de la clinique dentaire – nécessaire à l'obtention de leur diplôme. L'université a déclenché un processus de «justice réparatrice». Cela consiste en une série de rencontres où toutes les parties

a fait ses preuves dans bien des cas.

Après? Après, on verra. L'ordre des dentistes de la Nouvelle-Écosse a déjà prévenu qu'il pourrait refuser ces futurs dentistes, si jamais ils obtiennent leur diplôme. Remarquez le sublime opportunisme des ordres professionnels, trop heureux de se

Ça commence à faire pas mal épais déjà comme conséquences. Ils ont couru après, dites-vous? Je ne pense pas qu'ils aient à payer pour toutes les agressions non dénoncées, tous les Jian Ghomeshi et toute la misogynie du monde.

Il ne suffit pas de dénoncer la «culture du viol» pour faire voler en éclats toute notion de modération ou tout processus et réclamer la peine de mort professionnelle.

Il est temps de laisser les gens de l'université faire la lumière sur tout ça, calmement, à l'abri des pétitions et des médias, mettre les choses dans leur juste perspective et tirer des conclusions à peu près justes pour tout le monde. Si c'est encore possible.

Il n'y a rien de moins «juste» que de punir instantanément, sans vérifier les faits, leur gravité, l'implication de chacun...

impliquées échangent volontairement dans un cadre assez serré. Les étudiantes visées sur la page sont libres ou non d'y participer. Ça peut sembler bien ésotérique, mais c'est au contraire une forme de justice alternative, intelligente, qui

dépouiller de leur réputation de complaisance...

Certains des 13, maintenant désignés dans tout le pays comme des salauds et des violeurs en puissance, sont au bord du suicide, a fait savoir le recteur.

Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

Deux baisers non sollicités

Un patron d'Air Algérie reconnu coupable d'agression sexuelle

CAROLINE TOUZIN

Le représentant général d'Air Algérie au Canada, Abdelaziz Laouar, a été reconnu coupable d'avoir agressé sexuellement une employée.

Le juge Louis A. Legault a rendu son verdict, hier, au palais de justice de Montréal. L'accusé de 59 ans a subi son procès l'an dernier sous deux accusations d'agression sexuelle.

Le ministère public reprochait à M. Laouar d'avoir embrassé à deux reprises une jeune employée dont il était tombé amoureux. Appelons-la Sabine. Il s'agit d'un nom fictif, puisque nous ne pouvons l'identifier en vertu de la loi.

Sabine a travaillé dans les bureaux d'Air Algérie de 2008 à 2010. Elle a perdu son emploi parce que son contrat n'a pas été renouvelé. Elle pense avoir été punie pour avoir dénoncé le comportement de M. Laouar.

De son côté, l'accusé a fait valoir au procès que les deux baisers reprochés étaient pure invention de la part de Sabine. Si elle a perdu son emploi, c'est parce que son travail laissait à désirer et qu'il y a eu des changements dans les manières de faire de la compagnie.

La plaignante plus crédible

Le juge Legault n'a pas retenu la version de l'accusé. «Si le témoignage de l'accusé impressionne par sa logique d'affaires, par un sens de stratégie des affaires, par l'admiration que même lui voue la plaignante, il y a lieu de conclure à l'absence de crédibilité de l'accusé qui présente un témoignage réticent, vague, invraisemblable, non substantifié, argumentatif et évusif»,



Abdelaziz Laouar, représentant général d'Air Algérie au Canada, au palais de justice de Montréal le 26 mai dernier. M. Laouar n'a pas réussi à convaincre le juge de son innocence.

écrit le juge dans une décision étoffée de 47 pages.

Le magistrat a plutôt cru la version de la jeune femme. «Le témoignage de la plaignante est véridique, authentique, rendu sans animosité. La plaignante n'a pas travesti la vérité. Son témoignage a été rendu avec mesure et sans que la recherche de justice cède le pas à d'autres impératifs moins nobles», poursuit le magistrat.

En 2008, le patron et l'employée développent une relation d'amitié, de fraternité,

voire de grande affection, note le juge. Puis en janvier 2009, il lui dévoile son amour par courriel. «La finesse de ton esprit n'en finit pas de m'étonner...», écrivait-il à Sabine.

Or, la jeune femme répond qu'elle n'a pas voulu autre chose qu'une relation amicale et professionnelle. Elle lui permet de lui témoigner son amour, mais en insistant sur le fait que de son côté elle le voit comme un ami.

Le juge décrit l'accusé comme un homme «brillant», un «homme qui avait besoin

du consentement et de la participation de la plaignante pour qu'ils construisent ensemble la demeure de l'amour au cours de laquelle, deux fois, il lui imposera un baiser non consensuel».

M. Laouar est arrivé à Montréal en avril 2008, pour implanter Air Algérie. Sabine qui était employée d'une compagnie aérienne connexe à Montréal depuis 2007, craignait de perdre son emploi dans le chambardement. Au bout de quelques mois, elle a été embauchée par Air Algérie.

L'accusé a embrassé Sabine dans la voiture, en mars 2009, après un souper au restaurant. Au procès, elle a raconté avoir été désemparée par le geste.

Réaffectée à d'autres tâches

La jeune femme lui a ensuite exprimé dans un long courriel «son dépit de l'accroissement des pressions amoureuses de l'accusé». «Elle formule sa souffrance devant les pressions accentuées et ses attentes de réciprocité», souligne le juge.

Le second baiser est survenu en juillet 2010, dans un bureau de la compagnie aérienne. Il lui aurait effleuré un sein en même temps. Sabine était fâchée. Elle a par la suite été réaffectée à d'autres tâches, ce qu'elle n'a pas apprécié. Elle a demandé à M. Laouar de réintégrer son ancien poste, sans succès.

L'accusé est défendu par M^c Charles Baudouin-Côté, alors que la poursuite est représentée par Nadine Haviernick et Pierre-Olivier Bolduc. Les représentations sur la peine auront lieu plus tard cette année.

— Avec Christiane Desjardins

Égypte Le journaliste Fahmy serait bientôt expulsé au Canada

LE CAIRE — La famille du journaliste canado-égyptien Mohammed Fahmy, emprisonné au Caire depuis plus de un an, a appris de bonne source qu'il serait bientôt expulsé au Canada, et espère que la visite prochaine du ministre John Baird en Égypte pourra accélérer le processus. Les proches de M. Fahmy disent tenir d'un haut fonctionnaire égyptien l'information voulant que la demande d'extradition suive son cours et qu'elle en soit maintenant aux étapes finales. Sa fiancée, Marwa Omara, a indiqué dans un courriel en provenance du Caire que la venue «la semaine prochaine» du ministre canadien des Affaires étrangères pourrait accélérer les choses. À Ottawa, le ministère n'a pas encore annoncé la date de ce déplacement officiel, mais selon M^{me} Omara, le ministre Baird devrait arriver au Caire le 15 janvier. En novembre dernier, le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, a adopté un nouveau décret qui lui accorde le pouvoir d'expulser des étrangers condamnés pour un crime ou simplement accusés. M. Fahmy, âgé de 40 ans, est l'un des trois journalistes du réseau anglais d'Al-Jazeera arrêtés par les autorités égyptiennes au Caire le 29 décembre 2013. Le correspondant australien Peter Grete, le réalisateur égyptien Baher Mohamed et M. Fahmy ont été accusés d'avoir soutenu les Frères musulmans du président déchu Mohamed Morsi, et d'avoir trafiqué des reportages dans le but d'ébranler la sécurité nationale. Les trois hommes ont toujours rejeté ces accusations. Ils ont été condamnés à des peines de sept à dix ans de prison. La semaine dernière, la Cour de cassation a cependant ordonné la tenue d'un nouveau procès, mais les trois journalistes demeurent en détention. — La Presse Canadienne

« Une entente de 100 000 \$ » en échange d'un contrat

Un ex-VP de Roche témoigne au procès pour collusion à Boisbriand

CHRISTIANE DESJARDINS

En tant que vice-président au développement des affaires de la firme de génie-conseil Roche, Gilles Cloutier devait trouver des municipalités qui leur confieraient des travaux. À Boisbriand, cela passait par des contributions en argent comptant, que Roche faisait au comité électoral du candidat à la mairie, notamment Robert Poirier. Cela est aussi passé par une « entente de 100 000 \$ » afin d'obtenir le mandat de génie pour la réfection de l'usine d'épuration des eaux, en 2005.

C'est ce que M. Cloutier, un des témoins-vedettes de la commission Charbonneau, a raconté hier après-midi, alors qu'il amorçait son témoignage au procès de collusion à Boisbriand – le premier procès qui découle d'une frappe de l'Unité permanente anticorruption (UPAC). Les trois accusés de ce procès sont Robert Poirier, maire de 1998 à 2005, France Michaud, qui était vice-présidente de la firme Roche, et Rosaire Fontaine, qui était employé de la firme BPR-Triax. Ils sont accusés de complot, de fraude et d'abus de confiance, des accusations qui visent la période comprise entre 2000 et 2009.



PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO
Gilles Cloutier, lors de son témoignage devant la commission Charbonneau.

Longue carrière

Au début de son témoignage, M. Cloutier, 74 ans, a raconté qu'il avait fait de l'organisation politique et du financement politique pendant 40 ans. En 1995, il a été embauché comme adjoint de Marc-Yvan Côté chez Roche. L'ex-ministre avait quitté la politique et était devenu président du comité de développement chez Roche. M. Cloutier a pour sa part commencé avec un mandat de trois ans, en 1995. « Je connaissais pas mal toutes les municipalités et tous les maires. Pour

essayer d'avoir des contrats, je rencontrais les maires et les directeurs généraux », a relaté M. Cloutier. Il dit avoir été impliqué à Boisbriand dès 1995, et ce, jusqu'en 2005, moment où il a cessé de travailler avec Roche. Il affirme avoir organisé des élections clés en main avant l'arrivée de M. Poirier, et avec M. Poirier par la suite.

M. Cloutier avait fondé trois entreprises: une société à numéro, une de consultant à son nom et une autre, Signa Vision, une entreprise de signalisation – une « petite

compagnie qui avait un chiffre d'affaires d'une couple de cent mille dollars par année », mais qui servait aussi à faire de « fausses factures pour du blanchiment d'argent ». Cela permettait de transmettre de l'argent comptant à Roche, a-t-il expliqué.

M. Cloutier dit avoir versé 20 000 \$ en argent comptant, en 2002, à Jean-Guy Gagnon, organisateur financier du maire Poirier. En 2005, il affirme avoir donné 30 000 \$ à M. Gagnon. C'était la contribution pour les quatre ans à venir à la mairie, « pour renforcer ce qu'on avait ».

M. Cloutier explique ainsi le stratagème: « Je faisais des factures à Roche, je changeais le chèque de Roche et j'allais porter l'argent à Gagnon. »

De la même manière, M. Cloutier dit avoir donné 25 000 \$ comptant à M. Gagnon, peut-être à la fin de 2004 ou 2005, comme avance sur une entente de 100 000 \$ pour obtenir le mandat de l'usine d'épuration des eaux.

« L'usine, Roche la voulait, BPR la voulait, et les autres la voulait. Tout le monde la voulait », a-t-il illustré. Selon lui, le maire Poirier était au courant de cette entente, tout comme France Michaud.

Cependant, cette dernière aurait refusé de payer les 75 000 \$ restants. « Les trois tranches de 25 000 \$, ça ne s'est pas réalisé », a résumé M. Cloutier.

M. Cloutier poursuivra son témoignage aujourd'hui. Hier, les avocats de la défense se sont opposés plusieurs fois, notamment sur le oui-dire. « Ce n'est pas la commission Charbonneau ici, ce n'est pas une commission d'enquête. Les règles sont très strictes », a fait valoir M^e Luc Carbonneau.

Anxieux, mais...

À son arrivée, M. Cloutier avait signalé qu'il était prêt à livrer un témoignage solide, mais il a admis qu'il était anxieux depuis un mois.

« Le procès, ça va être différent de la commission Charbonneau, qui a un mandat plus large. Mais je suis très bien préparé, je vais être très précis », a-t-il dit.

Il est à noter que la crédibilité de M. Cloutier avait été entachée à la Commission quand il avait reconnu avoir menti en prétendant être propriétaire d'un chalet luxueux, alors qu'il ne l'était pas.

L'usine: enjeu principal

L'élément principal, celui qui est au cœur du procès, est le contrat de réfection et d'agrandissement du complexe d'épuration des eaux, dont le coût avait considérablement augmenté entre 2005 et 2007, passant de 18 millions à 28 millions. C'est Roche qui a obtenu le mandat de génie, et Infrabec a eu le contrat de réfection, selon les documents produits en cour et le témoignage de la greffière de Boisbriand, Lucie Mongeau.

Intimidation sur la Côte-Nord

Bernard Rambo Gauthier en appel

LA PRESSE CANADIENNE

Le représentant syndical de la FTQ-Construction sur la Côte-Nord, Bernard « Rambo » Gauthier, a finalement interjeté appel de sa condamnation pour intimidation à l'endroit d'un entrepreneur en construction de Sept-Îles.

Le 5 décembre dernier, la Cour du Québec l'avait reconnu coupable d'avoir fait de l'intimidation à l'endroit de l'entrepreneur Frédéric Boucher, lors d'un conflit de travail dans l'industrie de la construction en juin 2013 à Sept-Îles.

Après avoir entendu Gauthier et Boucher, de même que d'autres témoins, le juge Michel Parent avait tranché que l'entrepreneur avait bel et bien été intimidé par les insultes, les invectives et les menaces de violence de Bernard Gauthier à son endroit et qu'il avait alors craint pour sa sécurité.

Comme le face-à-face d'Oka

Selon l'entrepreneur, Bernard Gauthier ne se trouvait qu'à quelques pouces de son visage lorsqu'il l'insultait, mais selon Rambo, il se trouvait plutôt à trois ou quatre pieds. Devant le tribunal, un témoin de la scène qui travaillait au sein de l'entreprise avait comparé la scène entre M.M. Gauthier et Boucher au célèbre face à face entre « Lasagne » et un militaire lors de la crise d'Oka.

Le juge Parent avait souligné que Bernard Gauthier était « allé plus loin » que les invectives et les insultes, en lançant à l'entrepreneur Boucher: « T'aimerais ça, hein, t'aimerais ça. T'attends rien que ça que je t'en crisse une sur la gueule. »

Le juge avait conclu qu'une personne raisonnable et sensée, dans de telles circonstances, « percevrait ces propos comme une menace de violence ». Il l'avait donc reconnu coupable d'intimidation et avait fixé au 3 février la prochaine audience où seront entendues les observations sur sa peine. La FTQ-Construction a précisé, hier, qu'à cette occasion, l'avocat de Bernard Gauthier allait aussi demander son absolution, en plus d'interjeter appel pour faire annuler le verdict de culpabilité et obtenir un acquittement.

*A l'achat à partir de 22 605 \$ (taxes en sus) pour la Impreza 2.0i 5 portes 2015 (FG 120). Transmission manuelle. Les frais de transport et de préparation (1 595 \$), la surcharge sur le climatiseur (100 \$) et les droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) sont inclus. Financement à l'achat ou à la location également offerts. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques peuvent changer sans préavis. Visitez votre concessionnaire Subaru participant pour tous les détails.



AVEC LA TRACTION INTÉGRALE, ON OUBLIE QUE C'EST L'HIVER.



Confiance et évolution

IMPREZA 2015 5 PORTES

À l'achat à partir de
22 605\$*

Transport et préparation inclus, taxes en sus.
Modèle 4 portes offert.

- Traction intégrale symétrique à prise constante
- Moteur BOXER® SUBARU à quatre cylindres, 2,0 litres et 148 chevaux de puissance
- Technologie PZEV (véhicule à émissions quasi nulles) de série
- Transmission manuelle à cinq rapports ou CVT Lineartronic® (transmission à variation continue) en option
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule (VDC) et système de contrôle de traction (TCS)
- Système d'aide à la conduite EyeSight® en option

Association des concessionnaires Subaru du Québec | quebecsubaru.ca

SUBARU SAINTE-AGATHE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

SUBARU REPENTIGNY
REPENTIGNY

SUBARU RIVE-NORD
BOISBRIAND

SUBARU SAINTE-JULIE
SAINTE-JULIE

SUBARU GRANBY
GRANBY

SUBARU-MONTRÉAL
MONTRÉAL

SUBARU BROSSARD
BROSSARD

SUBARU SAINT-HYACINTHE
SAINT-HYACINTHE

SUBARU DES SOURCES
DORVAL

JOLIETTE SUBARU
JOLIETTE

LACHUTE SUBARU
LACHUTE

JOHN SCOTTI SUBARU
ANJOU

SUBARU DE LAVAL
LAVAL

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Belgique Euthanasie refusée à un meurtrier

Un violeur et meurtrier belge interné depuis des décennies ne sera finalement pas euthanasié dimanche, ses médecins ayant renoncé à poursuivre une procédure qui suscitait la polémique en Belgique, l'un des rares pays à autoriser l'aide active à la fin de vie. S'estimant incurable et dangereux pour la société, Frank Van Den Bleeken, 52 ans, avait demandé l'euthanasie faute de pouvoir être traité dans un établissement psychiatrique spécialisé aux Pays-Bas, comme il le demandait. — Agence France-Presse

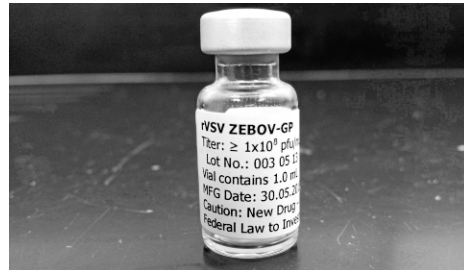


PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Ebola Vaccin canadien testé de nouveau

L'étude clinique menée sur le vaccin canadien contre le virus de l'Ebola a repris après une interruption de quelques semaines, en raison d'effets secondaires inattendus. Plusieurs volontaires ont signalé des douleurs articulaires aux doigts et aux orteils. La dose a depuis été réduite. La docteure Angela Huttner a indiqué hier que son équipe avait recommencé cette semaine à vacciner de nouveaux volontaires à Genève. Les essais cliniques doivent se terminer à la fin du mois. — La Presse Canadienne



PHOTO REUTERS

États-Unis Le rôle du Mexique en matière d'immigration salué

Le président américain a salué hier le rôle constructif du Mexique dans la mise en place de sa réforme de l'immigration. Barack Obama a annoncé fin novembre une série de mesures offrant à quelque 5 millions de sans-papiers une régularisation temporaire. M. Obama a rappelé hier que ces décisions entraîneraient une fermeté accrue aux frontières et a jugé que le gouvernement mexicain avait été « très efficace » pour faire passer ce message. — Agence France-Presse

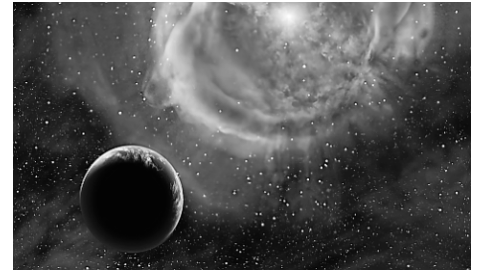


ILLUSTRATION ASSOCIATED PRESS

Univers Découverte de deux « jumelles » potentielles de la Terre

Deux nouvelles exoplanètes, qui pourraient être « jumelles » de la Terre, ont été découvertes, ont annoncé hier des astronomes. Six autres exoplanètes ont aussi été observées en orbite dans cette zone dite habitable, car la vie a des chances de s'y développer, selon des astronomes. « Nous n'avons jamais été aussi près de trouver une jumelle de la Terre en orbite autour d'une étoile comme notre Soleil », a estimé Fergal Mullally de la NASA. — Agence France-Presse

Vers la fin de Guantánamo

L'accélération des transferts de détenus laisse croire à une fermeture prochaine de la prison

MARC THIBODEAU

L'administration américaine accélère depuis quelques mois le transfert de détenus hors de Guantánamo, ce qui rend plus plausible la fermeture du centre de détention.

Le président Barack Obama, qui avait fait de cette fermeture l'une des principales promesses de sa campagne électorale en vue de l'élection de 2008, a replacé cet objectif à l'ordre du jour, au dire des organisations de défense des droits de la personne.

« C'est clairement une priorité maintenant. L'administration sait qu'il ne lui reste pas beaucoup de temps pour procéder », a souligné en entrevue Laura Pitter, spécialiste des questions de contreterrorisme à Human Rights Watch.

« Le processus était bloqué depuis très longtemps, et c'était très frustrant de ne pas pouvoir faire bouger les choses », a-t-elle précisé.

Christopher Anders, juriste à l'American Civil Liberties Union (ACLU), note de son côté que le nombre de détenus n'avait pratiquement pas changé de 2009 à 2013, même si le président avait ordonné que la prison soit fermée au plus tard un an après son entrée en fonction.

« Il y a eu des efforts pendant les premiers mois pour y parvenir, mais, ensuite, la promesse a été pratiquement abandonnée », a-t-il déclaré.

Une importante grève de la faim, en 2013, a ramené le dossier à l'avant-plan et contribué à la relance des efforts pour transférer les détenus qui ne représentent pas de risque pour la sécurité des États-Unis, a relevé M. Anders.

Il reste aujourd'hui 127 prisonniers à Guantánamo,



PHOTO MLADEN ANTONOV, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Au cours de la campagne électorale de 2008, Barack Obama avait fait de la fermeture de la prison de Guantánamo l'une de ses principales promesses.

dont une soixantaine ont vu leur transfert approuvé parce qu'ils sont considérés comme inoffensifs.

Selon le *New York Times*, deux autres groupes doivent être transférés prochainement, ce

maximale», souligne le représentant de l'ACLU.

Selon lui, le récent départ du secrétaire à la Défense, Chuck Hagel, qui se montrait apparemment réticent à autoriser les transferts, devrait les faciliter.

Ces exigences ont été allégées l'année dernière sans pour autant se traduire par une diminution marquée du nombre de prisonniers, note M^{me} Pitter.

La situation était compliquée plus encore par le fait

« [La fermeture de la prison] est clairement une priorité maintenant. L'administration sait qu'il ne lui reste pas beaucoup de temps pour procéder. » — Laura Pitter de Human Rights Watch

qui fera baisser d'autant le taux d'occupation de la prison – et augmenter en proportion le coût moyen de détention des prisonniers restants. Tant M^{me} Pitter que M. Anders sont d'avis que cela va donner des arguments additionnels aux détracteurs de Guantánamo.

« Chaque prisonnier coûte environ 3 millions de dollars par année. C'est déjà 10 fois plus que ce que ça coûte dans une prison fédérale à sécurité

« Il semble qu'il s'asseyait sur les demandes d'approbation au lieu de les signer. C'est une des raisons pour lesquelles il a dû quitter son poste », relève M. Anders.

L'administration a par ailleurs dû se plier pendant plusieurs années aux contraintes sécuritaires imposées par le Congrès américain, qui exigeait des assurances sur le suivi des prisonniers avant leur transfert.

que de nombreux détenus étaient yéménites. L'instabilité marquée de la situation dans leur pays d'origine compliquait leur retour, si bien que l'administration a décidé récemment de faire appel à des pays tiers.

En novembre, quatre Yéménites ont été envoyés en Géorgie et trois au Kazakhstan.

Selon M. Anders, le président américain intervient maintenant personnellement

EN CHIFFRES

779

Nombre de personnes détenues à la base militaire américaine de Guantánamo entre 2002 et décembre 2008

127

Nombre actuel de détenus

pour que des pays acceptent des détenus.

L'administration devra aussi décider ce qu'elle fera des prisonniers connus, comme Khalid Cheick Mohammed, le cerveau présumé des attentats du 11 septembre 2001.

Les organisations de défense des droits de la personne pensent que les détenus de Guantánamo contre lesquels les États-Unis ont des preuves sérieuses devraient être jugés en cour fédérale, en sol américain. Or, le Congrès interdit pour l'heure un tel transfert.

Selon M^{me} Pitter, les commissions militaires mises sur pied à Guantánamo pour juger les détenus sont viciées et ne permettent pas la tenue de procès équitables et crédibles.

« Seule une poignée de détenus ont été jugés par ces commissions, et les autres attendent. Que ce soit à Guantánamo ou en sol américain, la détention indéfinie sans procès est une violation du droit international », a-t-elle rappelé.



PHOTOS BRIAN SNYDER, REUTERS

Massachusetts Un musée de Boston ouvre la plus vieille capsule témoin du pays

La plus ancienne capsule témoin retrouvée aux États-Unis a été ouverte hier lors d'une conférence de presse tenue par les conservateurs du Museum of Fine Arts de Boston. La capsule avait été placée à l'origine sous le bâtiment de l'État du Massachusetts en 1795 par le gouverneur d'alors, Samuel Adams, l'un des pères fondateurs des États-Unis, et un patriote de la révolution américaine, Paul Revere. Les deux hommes avaient voulu laisser une trace de leur époque pour les générations futures. La capsule avait été sortie de terre la dernière fois en 1855. Des éléments supplémentaires avaient été ajoutés avant qu'elle ne soit placée sous une pierre de granit massif. Elle pèse 4,5 kilos, selon le musée, et a la taille d'une boîte à chaussures. La capsule contiendrait des pièces en cuivre et en argent, une assiette gravée en argent, une médaille en cuivre avec le portrait de George Washington, des journaux, des cartes à jouer, un sceau officiel et une page de titres de l'ex-colonie du Massachusetts. — Agence France-Presse

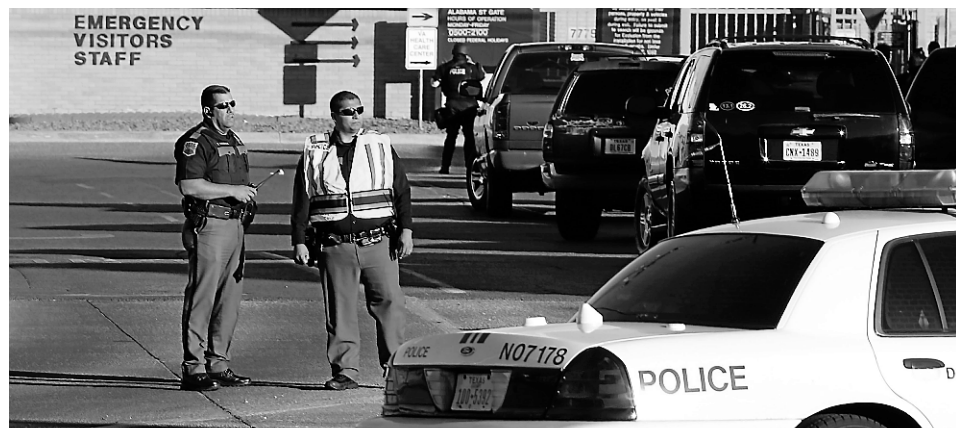


PHOTO VICTOR CALZADA, EL PASO TIMES/REUTERS

Texas Une fusillade dans une clinique pour anciens combattants fait deux morts

Deux personnes, dont le tireur, ont été tuées lorsque des coups de feu ont été tirés dans une clinique pour anciens combattants dans l'ouest du Texas. Le major-général Stephen Twitty, de Fort Bliss, en a fait l'annonce au cours d'une conférence de presse, hier soir. L'officier n'a pu dire si le tireur s'était suicidé ou s'il avait été abattu. Il n'a pas non plus donné de renseignements sur l'autre victime. Un agent du FBI, Douglas Lindquist, a dit qu'il y avait plusieurs centaines de témoins potentiels, dont certains nécessitaient des soins médicaux. Ces témoins seront interrogés par la police fédérale. L'incident a été rapporté peu avant 16 h, heure locale, hier. L'armée ne peut expliquer pour l'instant ce qui peut avoir provoqué les coups de feu. Cette clinique avait été placée sous les feux de la rampe, l'an dernier, après qu'un rapport eut dévoilé que sa liste d'attente pour les anciens combattants désirant voir un médecin pour la première fois était une des plus longues des États-Unis. — Associated Press

ALLEMAGNE

Le mouvement islamophobe face à un ressac

Depuis le mois d'octobre, le mouvement islamophobe PEGIDA manifeste tous les lundis en Allemagne, et gagne de nouveaux membres au fil des semaines. Ce lundi, cependant, la vague s'est heurté à un mur d'opposition.

LAURA-JULIE PERREAULT

Les cartes postales de la ville de Cologne arborent toutes la même image: la cathédrale médiévale, éclairée en soirée. Lundi, les 20 000 touristes qui visitent quotidiennement la grande église catholique ont eu une surprise: le prévôt a fermé les lumières.

Pourquoi ce jour-là? Le groupe PEGIDA, ou «Patriotes européens contre l'islamisation de l'Occident», avait convoqué une manifestation à deux pas de la célèbre cathédrale ainsi que dans plusieurs autres villes du pays.

Depuis octobre dernier, tous les lundis, les partisans du groupe dénoncent l'immigration musulmane en Allemagne, son poids démographique grandissant, et disent vouloir défendre l'héritage judéo-chrétien du pays.

Au début, de petits groupes d'extrême droite se présentaient pour manifester, mais leur nombre n'a cessé de croître au cours des derniers mois. Lundi, 18 000 pro-PEGIDA ont manifesté à Dresde, dans l'ancienne Allemagne de l'Est. Les musulmans forment



Près de 200 manifestants du mouvement islamophobe PEGIDA s'est présenté sur la place principale de Cologne, lundi, se retrouvant plongé dans le noir en raison de la fermeture des lumières de l'emblématique cathédrale.

0,4% de la population de la ville, alors que dans le pays, ils représentent 5% de la population.

Le boomerang

À Cologne, les autorités catholiques affirment avoir voulu envoyer un message à ceux qui pourraient être attirés par le discours de PEGIDA en éteignant les lumières les plus célèbres de la ville. «Nous ne voyons pas ça comme une protestation, mais nous aimerions faire réfléchir certains chrétiens conservateurs [qui soutiennent PEGIDA]», a dit le prévôt.

Malgré l'avertissement, un groupe de 200 manifestants s'est présenté sur la place principale de la ville. Ils ont eu une deuxième surprise: 10 000 contre-manifestants, venus défendre la tolérance et la diversité, étaient postés.

«J'ai manifesté parce que je ne veux pas que cette vague raciste grossisse. Beaucoup d'Allemands mélangent le groupe État islamique et tous les musulmans», a dit Yeliz Demi, jointe par *La Presse*.

Née en Allemagne de parents turcs, cette enseignante au secondaire a bondi lorsqu'elle a vu certains de ses collègues

grossir les rangs de PEGIDA. «En tant qu'enfant de migrants, je passe ma vie à me justifier», déplore-t-elle. De récentes études démontrent qu'un Allemand sur deux a des réticences par rapport à l'islam.

Lundi, Yeliz Demi a eu chaud au cœur en voyant des Allemands de souche tout comme des immigrants de diverses origines noyer la vaguelette PEGIDA à Cologne. Le même scénario s'est reproduit à Berlin, à Hambourg et dans plusieurs villes du pays.

Hier, dans le journal *Bild*, une horde de vedettes culturelles et politiques ont aussi dénoncé les

actions du groupe islamophobe. Le 1^{er} janvier, c'est la chancelière allemande qui a plaidé contre PEGIDA et son programme d'intolérance, lors de son discours de début d'année. «Ne les suivez pas! Car ils ont trop souvent des préjugés, de la froideur, voire de la haine au cœur», a dit M^{me} Merkel lors de son allocution traditionnelle.

Derniers touchés

Barbara Thériault, directrice du Centre canadien d'études allemandes et européennes, note que le mouvement PEGIDA s'apparente à plusieurs autres mouvements d'extrême droite déjà présents dans le reste de l'Europe. «On voit des mouvements semblables en France, en Hollande et ailleurs en Europe. En

« Nous ne voyons pas ça comme une protestation, mais nous aimerions faire réfléchir certains chrétiens conservateurs [qui soutiennent Pegida]. »

— Le prévôt de la cathédrale Cologne

Allemagne, on fait très attention à l'extrême droite depuis la Seconde Guerre mondiale», indique la sociologue. Elle note que les idées d'extrême droite s'expriment peu dans la sphère politique, mais que cette fois, elles ont trouvé leur chemin jusque dans la rue. «Le côté positif, c'est que ça va ouvrir un débat dans le pays.»

Frédéric Mérand, directeur du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal (CÉRIUM), croit que pour comprendre la colère exprimée, il faut peut-être s'intéresser à l'économie allemande. «Je ne suis pas de ceux qui pensent que l'Allemagne va bien. Les revenus d'une partie de la population stagnent, voire reculent, et c'est encore plus vrai en Allemagne de l'Est, où est né ce mouvement.»

CNN prête pour la fin du monde

Un ex-employé de CNN vient de rendre publique la vidéo que la chaîne d'information comptait, selon lui, diffuser «en cas de fin du monde». Filmée dans les années 80, la vidéo est vite devenue virale sur les réseaux sociaux, explique à *La Presse* Michael Ballaban, le journaliste qui dit l'avoir obtenue.

NICOLAS BÉRUBÉ

Les serveurs internes des journaux et les stations de télé sont remplis de «viandes froides», nom pas très élégant donné aux topos préparés sur des personnalités publiques dont on sait la santé chancelante. Cela permet de réagir vite lors de l'annonce de la mort d'un chanteur ou d'une politicienne.

CNN semble avoir poussé le concept beaucoup, beaucoup plus loin. La chaîne câblée américaine aurait dans ses serveurs une vidéo intitulée *Turner Domsday Video*, accompagnée de l'instruction suivante: «À ne pas diffuser avant d'avoir reçu la confirmation de la fin du monde.»

«C'est une vidéo qui est dans les serveurs informatiques de CNN depuis longtemps», explique en entrevue téléphonique le journaliste Michael Ballaban.

La vidéo aurait été filmée au début des années 80. Sur cette vidéo d'une durée d'une minute, on voit une fanfare militaire interpréter *Nearer, My God, to Thee* (*Plus près de toi, mon Dieu*), l'hymne chrétien qui aurait été joué par les musiciens du *Titanic* durant le naufrage du navire.

Une idée du fondateur de la chaîne

L'idée de filmer et d'archiver une vidéo pour l'apocalypse est venue du fondateur de CNN lui-même, Ted Turner. Peu avant le lancement de CNN, en 1980, l'homme d'affaires millionnaire avait déclaré: «Nous allons être là et nous allons couvrir la fin du monde, en direct, et cela sera notre dernier événement. Nous allons diffuser l'hymne national seulement une fois, le 1^{er} juin [le jour de l'entrée en ondes de CNN], et quand la fin du monde arrivera, nous allons jouer *Plus près de toi, mon Dieu* avant de quitter les ondes.»

À l'époque, les gens croyaient que Ted Turner blaguait, explique M. Ballaban. Or, en pleine guerre froide entre les États-Unis et l'URSS, le spectre d'un événement brutal mettant fin à l'humanité était dans l'esprit de bien des gens.

Joint par M. Ballaban, Tom Johnson, ancien PDG de CNN de 1990 à 2001, aurait confirmé l'authenticité de la vidéo.

«J'ai vu la vidéo de la "fin du monde". Durant mes années à la tête de CNN, nous demandions toujours à nos producteurs seniors de savoir comment localiser la vidéo. La plupart d'entre nous étaient capables de voir à la fois l'humour et le sérieux de la vidéo. Ted [Turner] craignait constamment un accident nucléaire ou une autre catastrophe pouvant provoquer la fin du monde.»

Ted Turner n'est plus à la tête de CNN: l'entreprise a été absorbée par Time Warner en 1996, et M. Turner a lui-même quitté son siège au conseil d'administration de Time Warner en 2006.

M. Ballaban a travaillé comme stagiaire à CNN en 2009, pour l'émission *Situation Room*, avec Wolf Blitzer. C'est lors d'une journée tranquille dans l'actualité qu'il a localisé la vidéo dans le système de l'entreprise. M. Ballaban, qui travaille aujourd'hui pour le blogue Jalopnik, dit n'avoir obtenu une copie de la vidéo que récemment.

Depuis la diffusion de la vidéo, lundi, personne chez CNN n'a rappelé M. Ballaban. «Ils ne semblent pas vouloir répondre à nos appels», dit-il.

Avant sa diffusion sur le site Jalopnik.com, peu de personnes à l'extérieur de CNN avaient vu la vidéo. «Ted Turner l'a montrée à l'interne, et aussi à un journaliste du magazine *The New Yorker*, dans les années 80», dit M. Ballaban.

En septembre 1988, le *New Yorker* a publié une description de la vidéo. Dans l'article, Ted Turner raconte qu'il avait demandé à une fanfare composée de membres de l'armée de terre, de la marine et de l'U.S. Air Force d'interpréter l'hymne national américain devant les caméras.

«Puis, alors qu'ils étaient réchauffés, je leur ai demandé s'ils pouvaient jouer *Plus près de toi, mon Dieu*, juste au cas où la fin du monde arriverait. Ce serait la dernière chose que CNN diffuserait avant de quitter les ondes. [...] Aujourd'hui, je ne peux regarder cet enregistrement sans que mes yeux se remplissent de larmes.»



nolitours
par transat



Économisez aux hôtels Be Live



Punta Cana
1149 \$

Be Live Collection
Punta Cana ★★★★★
7 nuits tout inclus
21, 22 et 25 janvier

Santo Domingo*
849 \$

Be Live Experience
Hamaca Garden ★★ ★★ 1/2
7 nuits tout inclus
26 janvier et 2 février

La Romana
1169 \$

Be Live Collection
Canoa ★★★★★
7 nuits tout inclus
26 janvier

Réservez vos vacances au soleil nolitours.com

Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double, catégorie de base, incluant toutes les taxes, rabais et frais applicables. Prix valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées le 7 janvier 2015, sous réserve des disponibilités. *Vol vers La Romana et transferts vers/de Santo Domingo. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat. Pour les détails et conditions générales veuillez vous référer à la brochure Sud 2014-2015 de Nolitours. Nolitours est une division de Transat Tours Canada inc., titulaire d'un permis du Québec (n° 754241). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal (Québec) H2X 4C2.
Prix excluant le 1,00 \$/1000 \$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard et Alexandre Pratt > Directeurs principaux de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Marchandage périnatal



PASCALLE BRETON
 pascale.breton@lapresse.ca

Certaines situations nous appellent à faire preuve d'humanité. Comment justifier que des femmes enceintes vivant au Québec n'aient pas accès à un suivi médical, faute d'argent, et qu'elles doivent monnayer leur accouchement?

Ce marchandage périnatal, mis en lumière dans un dossier de notre collègue Anabelle Nicoud, est troublant.

Des femmes au statut migratoire précaire, qui n'ont donc pas droit à la couverture de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, ne bénéficient pas des soins requis pendant leur grossesse.

Certains hôpitaux exigent un dépôt de plus de 10 000\$ avant d'accepter de les prendre en charge jusqu'à l'accouchement. Ces établissements veulent sans doute éviter des abus. Au cours des dernières années, le tourisme obstétrical a fait en sorte que des étrangères sont venues accoucher ici pour que leurs bébés aient la nationalité canadienne. Certaines sont reparties en laissant des factures impayées.

Il ne s'agit pas de cela. En raison de leur statut migratoire précaire, des résidentes du Québec bénéficient de soins de moins bonne qualité pendant leur grossesse. Des études ont démontré qu'elles sont prises en charge à un stade plus avancé (26 semaines en moyenne au lieu de 12) et qu'elles passent moins de tests sanguins, d'échographies ou de dépistages génétiques.

Ce manque de suivi, accentué par les exigences monétaires des hôpitaux, augmente les risques de complications à l'accouchement, tant pour la mère que pour le bébé. Comme les hôpitaux n'ont pas le droit de refuser une femme sur le point d'accoucher, on peut se poser la question: n'est-il pas plus coûteux et risqué de prendre en charge une femme qui n'a fait l'objet d'aucun suivi médical?

On s'étonne aussi de constater que la facture pour l'accouchement et l'hospitalisation des mères varie de quelques milliers de dollars d'un hôpital à l'autre. Le Ministère suggère de surfacturer à 200% les soins non assurés par la RAMQ, mais laisse aux établissements le soin de fixer leurs tarifs, ce qui laisse place à beaucoup de disparité.

La rémunération des médecins suscite aussi des questions. Les fédérations médicales proposent une grille tarifaire pour les services non assurés, mais chaque médecin facture le montant qu'il désire.

Certains exigent jusqu'à 3500\$, payables dès les premiers rendez-vous, pour le suivi de grossesse et l'accouchement. Des anesthésistes refusent d'administrer la péridurale parce qu'ils ne sont pas payés comptant, sur-le-champ. Ces situations contreviennent au code de déontologie, mais se produisent en toute impunité.

La ligne est difficile à tracer quand les questions financières, éthiques et médicales s'entrecroisent. Québec et le Collège des médecins devraient imposer une structure et des balises claires pour éviter la confusion et l'imprévisibilité des coûts qui existent actuellement. Une considération devrait nous guider: c'est de la santé de femmes enceintes et de bébés à naître qu'il s'agit.

Les combattants oubliés



PAUL JOURNET
 paul.journet@lapresse.ca

En avril 1917, le premier ministre Borden s'engageait auprès de ses troupes à Vimy. Le Canada, promettait-il, se donnerait pour «premier devoir», à leur retour, de veiller sur les soldats qui auront survécu à cette boucherie.

Son successeur Stephen Harper a profité en 2007 du 90^e anniversaire de cette bataille pour créer un poste d'ombudsman des anciens combattants. Les nombreux rapports publiés depuis par ce chien de garde démontrent les ratés de l'aide aux vétérans, et le congédiement du bourru ministre Julian Fantino, annoncé lundi, n'y changera pas grand-chose.

Certes, la nouvelle équipe a une feuille de route enviable. Le successeur de M. Fantino, Erin O'Toole, est un ex-pilote des Forces canadiennes (FC) et fondateur d'un groupe de vétérans. Il est épaulé par un nouveau sous-ministre plus que crédible, Walter Natynczyk, ex-chef d'état-major des FC, lui-même père d'un militaire.

Mais ce n'est pas l'expertise qui faisait défaut. Les problèmes sont connus. Ils sont documentés par l'ombudsman, ainsi que par les rapports du vérificateur général et d'un comité parlementaire multipartisan qui a, chose plutôt rare, formulé des recommandations unanimes.

Pour équilibrer le budget, le gouvernement conservateur a aboli 900 postes dans les services aux anciens combattants. Huit centres d'aide ont aussi été fermés. Et même l'argent budgété n'est pas tout dépensé: depuis sept ans, plus de un milliard de dollars

prévus sont retournés dans les coffres du gouvernement.

Les programmes sont donc chiches. Et leur complexité, couplée au manque de personnel pour les gérer, les rend parfois difficiles d'accès, surtout pour un ex-militaire à la santé mentale fragile.

Trois grandes modifications sont nécessaires. D'abord, hausser les indemnités. Par exemple, l'allocation pour perte de revenus des invalides ne devrait plus cesser à 65 ans, et l'indemnité devrait égaler celle accordée dans les causes civiles. Ensuite, les réservistes blessés en mission ne devraient plus recevoir moins d'argent que les membres réguliers. Et enfin, une meilleure aide devrait être offerte aux conjoints qui travaillent moins pour prendre soin d'un ex-militaire.

Le gouvernement conservateur a promis d'agir. Il a déjà annoncé l'ouverture d'un nouveau centre de services, en plus d'en bonifier huit autres. Il a aussi annoncé un financement additionnel de 200 millions pour les anciens combattants. La somme devait être répartie sur six ans, annonçait-on cet automne. Elle sera finalement échelonnée sur 50 ans...

Pendant ce temps, Ottawa se défend encore en cour contre sept anciens combattants qui se disent lésés par le complexe système de versement d'indemnités, moins généreux que le précédent. Parmi eux: Mark Campbell, qui a perdu deux jambes et un testicule en Afghanistan. Dans sa poursuite, le groupe rappelle la promesse du premier ministre Borden en 1917.

Bien sûr, les discours passés ne lient pas les gouvernements, et les fonds publics ne sont pas illimités. Mais quand on vote pour des missions, la moindre des choses est de veiller à ceux qu'on envoie combattre.

LISÉE POURRA SE PRÉSENTER, IL A RÉUSSI À RECUEILLIR 2000 SIGNATURES...



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

OPINION

Janvier sous zéro à Montréal



ROBERT CAMPEAU
 Montréal

J'habite à deux coins de rue du marché Jean-Talon, vers le nord, dans le très familial quartier Villeray. Fin d'après-midi ensoleillé, lundi (soit 24 heures après que la pluie s'est abattue sur la neige), je me décide d'aller y faire quelques courses.

Entre les rues Faillon et Jean-Talon, c'est la glace vive sur les trottoirs et dans les rues: zéro sel, pas l'ombre d'une petite roche. Si bien que c'est en me tenant après les automobiles stationnées, au milieu de la rue où surgit un mince sillon rugueux, que je réussis à me rendre de justesse jusqu'au marché, en effectuant de nombreux arrêts pour laisser passer les voitures qui font du slalom entre les stops.

Il va sans dire que le retour est tout aussi périlleux (bien que j'aie changé de rue, en espérant avoir un peu plus de chance). Tout le long de mon petit périple, je ne cesse de me demander comment font les personnes âgées, comment les ambulanciers peuvent se rendre dans les maisons, etc.

Le baratin habituel

Au *Téléjournal*, après qu'on a parlé d'un cocktail météo exceptionnel et qu'on a fait état des débordements pour cause de fractures dans les hôpitaux (je n'ose imaginer la cohue dans les urgences!), le maire Coderre fait appel à la «compréhension» des citoyens, expliquant qu'il s'agit là d'une situation exceptionnelle, que les équipes sont à pied d'œuvre, etc. Bref, le baratin habituel qu'on nous sert chaque année, en pareille circonstance, mais pas de la même bouche.

Je vous demande donc, M. le maire et autres dirigeants



IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO DE PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Même dans le Vieux-Montréal, les piétons devaient faire attention pour ne pas chuter sur les trottoirs glissants, lundi matin.

éminemment concernés, qu'y a-t-il d'exceptionnel dans le fait qu'une ville comme Montréal – au Québec et au Canada, pays de neige et de grands froids – voie son mercure chuter abruptement en plein mois de janvier?

Je vous entends me resservir qu'il me faut être compréhensif, que la Ville procède à des «priorités artérielles», etc. Mais alors, devrais-je démissionner sur le boulevard René-Lévesque pour être cer-

Qu'y a-t-il d'exceptionnel dans le fait qu'une ville comme Montréal voie son mercure chuter abruptement en plein mois de janvier?

Comment se fait-il qu'une ville comme Montréal, qui prétend au statut de métropole, n'ait pas de plan d'urgence pour répondre adéquatement et minimalement à ces situations exceptionnelles qui n'en sont jamais vraiment?

tain de pouvoir aller faire mes courses au lendemain de circonstances semblables, l'hiver prochain?

J'ai beau faire un effort, M. le maire, mais ma «compréhension» ne comprend pas.

UNIQUEMENT DANS LA PRESSE+



La clé, c'est la formation par Alain Raymond

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
 Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?
 Écrivez-nous à débats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
 www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
 dec@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

J'aurai bientôt 75 ans, de plus en plus de petits bobos et, un jour ou l'autre, de plus gros. Mais devrais-je passer devant le jeune parent malade ou qui accompagne son enfant, pris entre l'obligation de se rendre au travail, la nécessité de se faire soigner ou de faire soigner son enfant? Honnêtement, mon bien-être et même ma vie comptent moins que ceux de ces gens qui triment dur chaque jour et élèvent des enfants.

— Bernard Terreault

Le rituel syndical



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

C'est une loi sociale et politique immuable au Québec. Un gouvernement qui veut redresser les finances publiques devra, tôt ou tard, affronter les centrales syndicales qui se dresseront sur sa route.

C'est arrivé au gouvernement de Lucien Bouchard, à celui de Jean Charest et à celui de Pauline Marois. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les trois grandes centrales, la FTQ, la CSN et la CSQ, aient annoncé en rafale qu'elles préparaient une grande mobilisation en 2015 pour combattre les politiques d'austérité du gouvernement de Philippe Couillard.

Au Québec, la capacité d'un gouvernement de maîtriser les finances publiques ou de repenser certains aspects de l'intervention de l'État dépendra de sa capacité de passer à travers cette résistance syndicale. La tâche sera sans doute plus difficile pour le gouvernement Couillard, parce que les libéraux n'ont pas de complicité avec le mouvement syndical et parce que, objectivement, les mesures d'austérité qu'il a annoncées sont sévères.

Même si on est tous habitués à ce rituel, il est quand même difficile de ne pas ressentir un certain malaise. Pas parce que le monde syndical participe au débat public. Mais à cause de la désagréable confusion des genres qu'il entretient, en transformant la défense des intérêts de ses membres en défense du bien commun.

Le syndicalisme québécois est devenu une formidable force de résistance au changement.

Les leaders syndicaux ont d'abord réagi aux mesures qui frappent les employés du secteur public et parapublic: un gel des salaires de trois ans, un gel des effectifs, des compressions qui affecteront les conditions de travail, un changement des règles du jeu dans les régimes municipaux de retraite perçus comme une menace. Il y en a bien assez pour justifier une mobilisation syndicale.

Mais il sera très difficile pour les centrales de susciter un vent de sympathie de la population pour les 13,5 % de hausses salariales qu'elles réclament ou pour la protection de régimes de retraite auxquelles le commun des mortels n'ose même pas rêver. Leur seule façon de susciter des appuis, c'est de ne pas parler de leurs négociations et d'élargir le débat pour présenter leur bataille comme celle de la défense du service public et la préservation du modèle québécois, menacé, comme le veut la fable, de «démantèlement».

S'il y a du calcul dans cette stratégie, elle reflète aussi une confusion sincère. L'histoire du mouvement syndical québécois, sa composition, sa culture, le très fort taux de syndicalisation, s'expliquent très largement par le développement de l'État québécois. L'imbrication est telle que, dans la vision syndicale, la préservation de l'État, la défense du modèle québécois ou celle des intérêts syndicaux deviennent une seule et même chose.

Ajoutons à cela le caractère essentiellement défensif de la logique syndicale et sa culture des droits acquis, et on en arrive à une situation où la seule façon de préserver le modèle – bien sûr jamais défini – est de ne toucher à rien, parce qu'on trahira toujours quelque chose, et de maintenir la croissance des dépenses publiques à un rythme plus grand que celui de la richesse collective.

En fin de compte, l'issue de l'affrontement dépendra, d'un côté, de la détermination du gouvernement, et de l'autre, de la capacité des centrales de rallier une partie de la population à leur cause. Elles auront fort à faire pour recréer un printemps éphémère, en raison de l'appui de la population au principe de la rigueur, du peu de sympathie pour leurs revendications, d'une certaine coupure idéologique entre le leadership syndical et sa base, et de la faiblesse des alternatives qu'il propose, des hausses d'impôt pour rétablir l'équilibre des finances publiques.

Mais ce rituel montre encore une fois à quel point le syndicalisme québécois est devenu une formidable force de résistance au changement, qui contribue à la paralysie de la société québécoise.

RÉPLIQUES SALAIRES DES MÉDECINS

Une réaction de fonctionnaire

MICHEL DUBUC

Omnipraticien-enseignant. Il réagit au texte «Pas des paresseux», de Daniel Poirier, publié lundi.

Belle réaction de fonctionnaire que celle de ce monsieur Poirier! C'est continuer d'insulter les médecins de famille de dire que la moitié d'entre eux travaillent à demi-temps et s'emplissent les poches avec un salaire de 150 000\$ à 200 000\$ par an en ne travaillant que deux ou trois jours semaines.

J'ai travaillé plus de 50 heures par semaine, comme la majorité de mes confrères, durant plus de 25 ans et j'étais loin de gagner 200 000\$ par an... et je m'occupais moi-même de mettre de l'argent dans mon fonds de pension.

Côté travail, je suivais l'exemple de mes confrères omnipraticiens qui dépassaient souvent les 60 heures par semaine, tout comme les spécialistes de mon hôpital qui, eux aussi, ne comptaient pas les heures, même à un âge où tout fonctionnaire profitait déjà de sa pension de vieillesse!

J'aurais pu prendre ma retraite à 62 ans, mais j'aime encore mon travail et je continuerai tant que ma santé me le permettra.

Je suivais aussi l'exemple du pédiatre et du neurologue qui, après 50 années de pratique, étaient toujours aussi dévoués à leurs patients.

Vous parlez de nos avantages à titre de travailleurs autonomes. Alors que sont les pharmaciens, dentistes, optométristes et autres professionnels de la santé?

Oui, j'ai vu des consœurs ralentir leurs heures à la suite d'une grossesse. Il s'agissait toutefois d'une minorité. D'ailleurs, ralentir le rythme, c'est leur droit, non?

J'ai 66 ans et je suis semi-retraité. Je travaille de deux à trois jours par semaine, selon ma santé.

J'aurais pu, comme la majorité de la population, prendre ma retraite à 62 ans, mais j'aime encore mon travail et je continuerai tant que ma santé me le permettra.

Ah oui, j'enseigne aussi la médecine familiale pour transmettre ce que j'ai appris durant ces longues années d'études et de travail, pour redonner à la société ce que je lui dois.

Malheureusement, aux yeux du D^r Barrette et de gens comme vous, je diminue la moyenne d'heures de travail des omnipraticiens que vous vous amusez à déchiffrer et exposer de façon insultante.



PHOTO MEGAN BEARDER, ARCHIVES THE NEW YORK TIMES

L'article de Daniel Poirier publié lundi au sujet de la rémunération des médecins québécois a suscité bien des réactions chez les principaux intéressés.

Des chiffres erronés

J'accepterais n'importe quand de travailler deux ou trois jours par semaine et gagner entre 150 000\$ et 200 000\$ par année!

ÉVELINE GAGNÉ

Omnipraticienne, CSSS des Sommets, Sainte-Agathe-des-Monts. Elle réagit au texte «Pas des paresseux», de Daniel Poirier, publié lundi.

Mes collègues et moi-même commençons à en avoir ras le bol de devoir rectifier des informations erronées, basées sur des statistiques faussées et manipulées par le ministre de la Santé.

Dans son texte, M. Poirier suggère que nous ne travaillons pas suffisamment. Toutefois, en 2013, le Sondage national des médecins rapportait que les médecins de famille travaillent en moyenne 50,01 heures par semaine, et ce, en excluant les nombreuses heures où nous sommes de garde, périodes où nous répondons à des appels à tout moment du jour ou de la nuit. Quelle est, déjà, la définition d'un travail à temps plein?

M. Poirier omet aussi de mentionner le nombre d'heures hebdomadaires qu'il juge suffisant pour un médecin de famille. Soixante heures? Soixante-dix? Je suis curieuse...

M. Poirier demande à ses lecteurs s'ils choisiraient un emploi dans lequel on peut travailler deux ou trois jours par semaine et gagner entre 150 000\$ et 200 000\$ annuellement. Où dois-je signer? J'accepterais n'importe quand un tel emploi! Malheureusement, je suis une médecin de famille, alors je dois travailler beaucoup plus pour mériter un tel salaire.

Les journées travaillées sont comptabilisées par la RAMQ, selon des règles établies par le ministre de la Santé. De façon incroyablement et incompréhensible, les journées travaillées ne sont pas répertoriées en fonction du nombre d'heures ou de patients vus. On doit seulement avoir facturé un

montant minimal pour qu'une journée soit comptabilisée, mais, surprise, il n'y a pas de maximum.

Cela signifie que, par exemple, mes collègues médecins de famille obstétriciens qui passent des périodes de 24 heures consécutives (parfois plus) en salle d'accouchement, à accoucher des bébés, à donner les soins médicaux requis aux nouvelles mères et à leurs nouveau-nés, à répondre à leurs inquiétudes et

patients ont été vus et que leur état a été stabilisé, que les familles ont été rencontrées, les consultants spécialistes contactés. Encore une fois, il s'agit de journées de 10 ou 12 heures qui ne comptent que pour... une seule petite journée.

Des horaires préétablis avec des journées de 9 à 5, ça n'existe pas pour nous. On sait à quelle heure on commence, mais on ne sait jamais à quelle heure on termine.

Des horaires préétablis avec des journées de 9 à 5, ça n'existe pas pour nous. On sait à quelle heure on commence, mais on ne sait jamais à quelle heure on termine.



questionnements, à évaluer des femmes enceintes, et ce, à toute heure du jour et de la nuit, se font accorder une journée de travail.

Des aberrations

Maintenant, un petit mot sur mes autres collègues médecins de famille qui œuvrent dans les unités de soins intensifs des divers hôpitaux québécois (eh oui, nous sommes présents là aussi, c'est ça la polyvalence). Ils passent des heures interminables au chevet des patients pour stabiliser leur état de santé et leur donner tout ce dont ils ont besoin pour leur sauver la vie. Devinez quoi? On leur accorde là aussi une seule journée travaillée!

Il en va de même pour ceux qui, comme moi, mènent en charge des patients hospitalisés, et qui ne quittent l'hôpital que lorsque tous leurs

Après avoir rencontré, écouté, soigné, renseigné, rassuré et traité leurs patients de tous âges pour de multiples problèmes de santé, les médecins en cabinet passent ensuite d'innombrables heures à faire le suivi des résultats, à remplir des formulaires de tous types pour leurs patients, à organiser les suivis nécessaires. Et ceci sans parler de tout le temps que les médecins de famille doivent passer de façon bénévole dans divers comités administratifs, présence exigée par les établissements de santé, donc exigée par le ministre.

Lorsque nos journées travaillées seront comptabilisées de façon honnête et transparente, on verra si on osera toujours, sans gêne, nous demander d'en faire encore plus.



PHOTO ÉRIC MYRE, FOURNIE PAR TVA

Guy Lambert (Jason Roy-Léveillé) s'achète un hélicoptère pour rendre visite à Joannie (Laurence Dauphinais), qui exploite la ferme familiale à Roberval.

« Lance et compte » score encore !



HUGO
DUMAS
CHRONIQUE

Personne ne se plaindra que Réjean Tremblay ait rayé les intrigues moins palpitantes de gourou louche (adieu, Howie Maltais!) ou de gangs de rue haïtiens afin de tricoter essentiellement son histoire autour du hockey et du National de Québec. C'est exactement le plan de match qu'il fallait déployer pour assurer la survie de cette franchise et institution télévisuelle, n'ayons pas peur des mots.

Résultat? Cette neuvième mouture de *Lance et compte*, qui disputera son premier match lundi à 21h sur les ondes de TVA, surpasse en qualité le dernier chapitre intitulé *La déchirure* relayé à l'automne 2012.

Depuis 28 ans maintenant, on s'installe devant *Lance et compte* pour assister à des querelles de vestiaire ou des frasques de joueurs étoilés à l'extérieur de la glace. C'est exactement ce que nous offrent l'auteur Réjean Tremblay et sa productrice Caroline Héroux: une *Lance et compte* épuré, qui revient à son essence, avec beaucoup plus de scènes tournées sur la patinoire.

Bref, du *Lance et compte* vintage, dans le bon sens du terme. Les drames arrivent aux personnages principaux de *Lance et compte* que l'on suit et que l'on aime depuis 1986. Pas aux recrues, dont le destin nous intéresse moins.

Je m'attendais à du réchauffé, et j'ai été agréablement surpris par ce *Lance et compte 9*, où les revirements se succèdent à un rythme plus rapide.

Un « *Lance et compte* épuré », qui revient à son essence, avec beaucoup plus de scènes tournées sur la patinoire.

Visuellement, le réalisateur Frédéric D'Amours, beaucoup plus à l'aise avec la télé-série, s'est gâté en incorporant des scènes 100% testostérone (à la *Rapides et dangereux*), dont une tournée dans un immense hangar à jets privés.

C'est aussi ça, *Lance et compte*: des multimillionnaires qui habitent d'énormes

châteaux de banlieue. Sans oublier les belles filles, les véhicules de luxe Mercedes et Audi, de même que de rutilantes motos.

Le premier épisode aligne efficacement les protagonistes: Marc Gagnon (Marc Messier) et Pierre Lambert (Carl Marotte) ne se parlent toujours pas depuis que le premier a congédié le deuxième pour reprendre son poste d'entraîneur-chef.

Maintenant grand patron du National de Québec, Jacques Mercier (Yvan Ponton) se décarcassera pour amenuiser l'influence qu'exerce le clan Lambert au sein de l'équipe des Bleus. Mercier mettra ainsi sous contrat l'ancien capitaine du Canadien de Montréal, le vétéran Roma Gauthier

rendre visite plus souvent à sa douce. Rien de trop beau pour la classe ouvrière.

De son côté, Suzie Lambert (Marina Orsini), toujours en couple avec Marc Gagnon, tentera de tomber enceinte. Le processus de fécondation in vitro ne sera pas de tout repos pour le couple. Du côté du National, le batailleur homosexuel Philippe Lalumière, incarné par Dave Morissette, traverse une période très difficile qui n'annonce rien de bon. À l'opposé, une nouvelle étoile brillera au Colisée, soit Scott Crawford, joué par Joey Scarpellino.

Évidemment, tout n'est pas parfait dans *Lance et compte*. D'abord, certains acteurs sont trop vieux – et pas en assez bonne forme physique – pour

toujours à tourmenter le pauvre Maurice Nadeau (Luc Proulx). Enceinte jusqu'aux oreilles au moment du tournage, Bianca Gervais n'a pu reprendre son rôle de l'intrépide reporter Ilsa Trépanier. C'est l'actrice Sarah Dagenais-Hakim, vue dans *30 vies* et *Trauma*, qui l'incarne dorénavant.

Initialement, ce neuvième volet portait le titre de *Lance et compte – La finale*, question de bien signifier aux amateurs qu'il n'y aurait plus jamais de suite. Les deux derniers mots ont finalement été retirés du générique. Soit Réjean Tremblay a eu un éclair de génie pour *Lance et compte – La prolongation*, soit TVA avait peur que les téléspectateurs boudent sa série en se faisant répéter constamment qu'elle ne reviendrait pas.

Le pouvoir d'attraction de *Lance et compte* est indéniable. Les Suzie, Marc et Pierre font partie de notre quotidien depuis presque trois décennies. Est-ce de la nostalgie mal placée? Peut-être. Chose certaine, après avoir vu hier matin les deux premiers épisodes de *Lance et compte*, j'aurais volontiers regardé le troisième et le quatrième, ce qui est toujours bon signe.

Go, go, go!



Pour joindre
notre chroniqueur:
hdumas@lapresse.ca

Cinéma Chorus en clôture des RVCQ

Le film *Chorus*, sixième long métrage de François Delisle, sera présenté le 28 février en clôture des Rendez-vous du cinéma québécois (RVCQ), a fait savoir l'organisme Québec Cinéma hier. Mettant en vedette Sébastien Ricard et Fanny Mallette, le film raconte l'histoire de Christophe et Irène, deux êtres qui, séparés à la suite de la disparition de leur fils de 8 ans, renouent après la découverte des restes de ce dernier. Le film sera présenté en première mondiale à Sundance à la fin du mois de janvier, pour ensuite se rendre à la Berlinale, en février. Au Québec, il prendra l'affiche en salle le 6 mars. Rappelons que c'est le film *Les loups*, de Sophie Deraspe, qui ouvrira la 33^e édition des RVCQ, le 19 février. — La Presse

Cinéma Premier coup d'œil sur les Razzies 2015

La liste courte des pires productions cinématographiques de 2014 a été dévoilée hier. Une douzaine de films sont en lice pour un Razzie, dont *The Interview*, *The Legend of Hercules*, *Sex Tape*, *Teenage Mutant Ninja Turtles* et *A Million Ways to Die in the West* (en tête avec huit nominations). Du côté des acteurs, Seth MacFarlane et Johnny Depp pourraient disputer le titre du pire acteur à Adam Sandler, Seth Rogen, Kellan Lutz, Nicolas Cage et James Franco. Chez les femmes, Charlize Theron, Elizabeth Banks, Jennifer Aniston, Cameron Diaz, Megan Fox, Nicole Kidman et Drew Barrymore figurent sur la liste préliminaire. L'ensemble des nominations sera annoncé le 14 janvier, soit la veille du dévoilement des finalistes aux Oscars. La 35^e cérémonie des Golden Raspberry Awards se tiendra le 21 février. — Stéphanie Vallet

Musique Un album de Leloup en février

Jean Leloup a dévoilé hier la pochette d'*Paradis City*, son nouvel album qui sortira le 3 février. Le chanteur et guitariste est ainsi de retour six ans après son précédent opus, *Mille excuses Milady*. On avait déjà pu découvrir en décembre *Willie*, premier extrait d'*Paradis City*. Mais il faudra attendre encore quelques semaines avant que soient dévoilés les neuf autres titres, en prévente depuis mardi sur iTunes.

— Stéphanie Vallet

Coachella Drake, AC/DC et Stromae au programme

La liste des artistes qui se produiront au festival Coachella a été dévoilée hier. En plus des têtes d'affiche comme AC/DC, Drake et Jack White, le Montréalais d'adoption Mac DeMarco, le DJ-producteur Kaytranada et le chanteur belge Stromae sont au programme. Le célèbre festival californien se tiendra durant deux week-ends consécutifs, les 10-11-12, puis 17-18-19 avril. Les billets seront mis en vente aujourd'hui à 15h.

— Stéphanie Vallet

Une année seulement?



**NATHALIE
PETROWSKI**
CHRONIQUE

« Tu liras matin et midi, soir et nuit. Tu liras en marchant, en mangeant et en allant aux toilettes; tu liras avec une torche électrique en te cachant sous ton lit; tu liras dans le bus, dans le train et sur le siège arrière de la voiture; si tu pouvais lire en dormant et en jouant du piano, tu le ferais aussi. »

Cet extrait n'est pas tiré des Dix commandements du parfait lecteur. Il est tiré de *Bad Girl*, le plus récent livre de Nancy Huston. Celle-ci y raconte comment, à 4 ans et demi, au sein de la famille dysfonctionnelle qui l'a vue naître, l'apprentissage de la lecture lui a sauvé la vie.

En lisant ce passage, j'ai pensé à Mark Zuckerberg. À chaque Nouvel An, le fondateur de Facebook prend une résolution qu'il se fait un devoir de tenir. Ainsi, au cours des années passées, a-t-il appris le mandarin, porté une cravate pendant 365 jours et écrit des lettres de remerciement aux gens qui ont fait du bien à l'humanité.

Cette année, ses amis Facebook lui ont proposé une liste de résolutions: donner tout son argent aux pauvres, enseigner dans une école, rencontrer une nouvelle personne par jour, lire la Bible ou lire un livre toutes les deux semaines.

Zuckerberg a choisi le plus simple: un livre toutes les deux semaines. Il a immédiatement créé une page Facebook sous le titre *A Year of Books*. Une année de livres.

Non seulement tout le monde a applaudi à l'initiative, mais les ventes de sa première suggestion – *The End of Power*, de Moises Naim – ont explosé.

Imitant Oprah, dont le club de lecture a accouché de millions de lectrices, Zuckerberg a remis au goût du jour la lecture pour une clientèle

plus nombreuse et plus jeune qui n'a probablement jamais lu un livre au complet de sa vie tant elle était occupée à gérer son compte Facebook. Magnifique. Admirable. Bravo!

Qui peut être contre un type puissant et influent qui encourage la vente de livres et, ultimement, la lecture?

Notez le mot ultimement. Car le problème n'est pas d'acheter un livre. Ça, tout le monde peut le faire à répétition et les doigts dans le nez. C'est après que ça se corse. Quand il faut l'ouvrir et le lire. Zuckerberg a beau vanter les mérites du plongeon livresque, ce n'est pas parce qu'on ouvre un livre et qu'on y plonge qu'on nagera longtemps dans la piscine de ses mots.

Combien de livres achetés sur la recommandation d'Oprah, de Debbie ou de Joe Blow forment un édifice instable et poussiéreux sur les tables de chevet de l'Occident, jamais ouverts ou alors lus pendant 10 ou 20 pages avant d'être lâchement abandonnés. J'en sais quelque chose. Depuis que j'ai une tablette et un compte Facebook, je

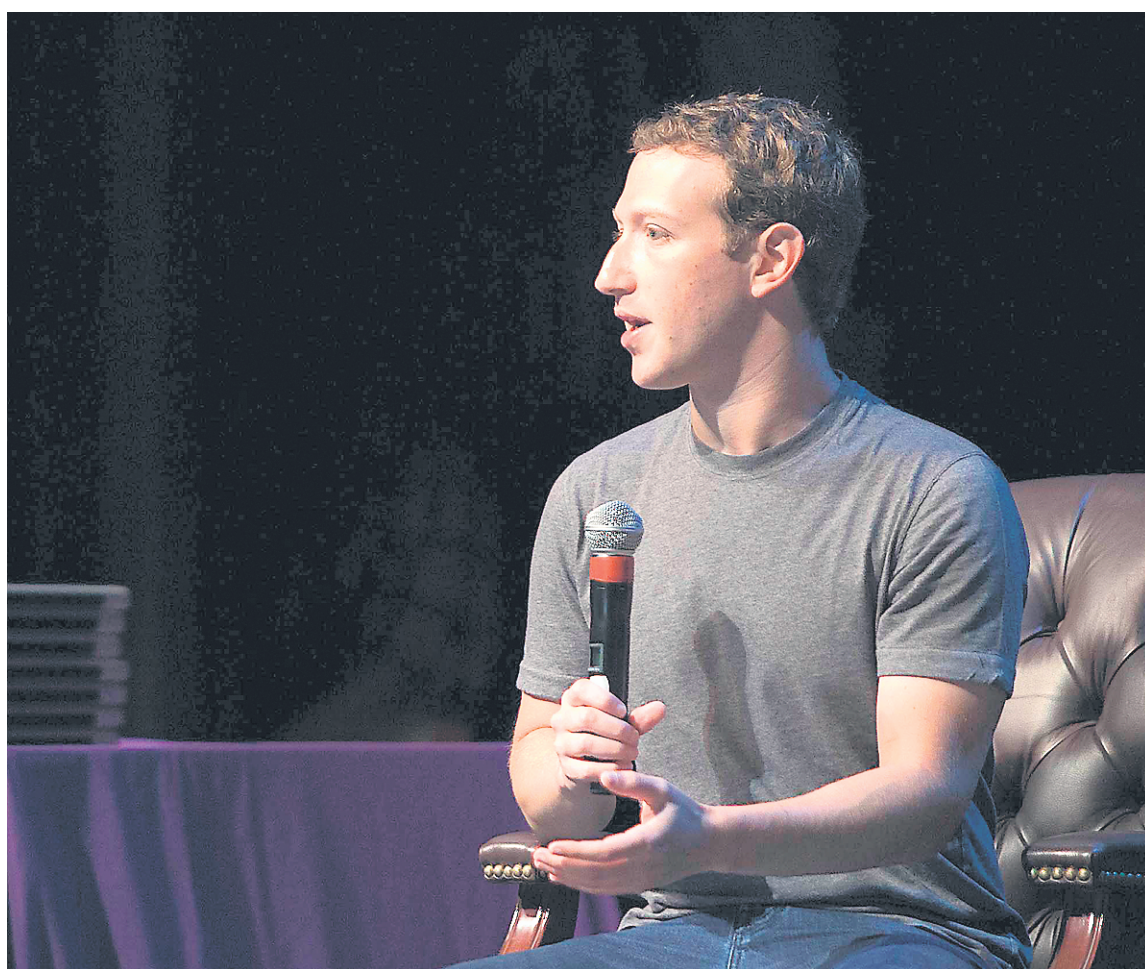


PHOTO ALEX WASHBURN, ASSOCIATED PRESS

Le fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg, invite ses amis de son réseau social à discuter littérature avec lui.

aurait-il une date de péremption à la lecture? Une année et on passe à un autre appel? Une année et c'est réglé?

Quel genre de message tordu Mark Zuckerberg est-il en train de transmettre à ses

Et que la meilleure façon de devenir ou de redevenir un vrai lecteur, c'est de lire tout le temps.

Et s'il était vraiment honnête, il conseillerait à tous ses amis qui veulent lire de

L'animatrice n'avait pas complètement tort: ce film des célèbres frères belges avec Marion Cotillard dans le rôle d'une ouvrière dépressive, qui a 48 heures pour convaincre ses camarades d'usine de sacrifier leur prime de 1000 euros pour qu'elle puisse conserver son job, n'est pas un film divertissant ni même très jojo.

Mais c'est un film poignant sur la solidarité ou son absence, qui capte magnifiquement les tourments de la classe moyenne, victime de compressions dont elle est la seule à faire les frais. En fin de compte, le film est peut-être plate, mais il est nécessaire. Tous devraient le voir et, tout particulièrement, ceux qui gagnent trop bien leur vie et qui n'ont aucune idée de ce que vit le vrai monde.

Ce n'est pas parce que Zuckerberg lira 24 livres en 2015 que ses amis Facebook et les 150 000 qui ont « liké » son projet en feront autant.

lis trois fois moins de livres qu'avant.

Bref, ce n'est pas parce que Zuckerberg lira 24 livres cette année que ses amis Facebook et les 150 000 qui ont « liké » son projet en feront autant. C'est souhaitable, bien entendu, mais c'est loin d'être garanti.

Ce qui m'amène à une question toute simple. Pourquoi une année? Je veux dire, pourquoi SEULEMENT une année? Y

30 millions d'amis Facebook en circonscrivant son projet dans le temps? Leur dit-il qu'en fin de compte, s'ils arrivent à lire 24 bouquins en 2015, dès janvier 2016, ils seront dédouanés et pourront enfin se mettre à apprendre le mandarin ou à collectionner les cravates?

S'il était honnête, Mark Zuckerberg aurait reconnu que lire est l'œuvre d'une vie.

fermer, pour une année complète ou deux, leur compte Facebook.

SO-SO-SO, SOLIDARITÉ

Ah non, pas les Dardenne! Leurs films sont plates à mort, s'est écriée l'animatrice au sujet de *Deux jours, une nuit*, le nouveau film des Dardenne.

Pour joindre notre chroniqueuse: npetrowski@lapresse.ca

Qui sont les artistes canadiens?

VÉRONIQUE LAUZON

Dans quelles villes habitent les artistes canadiens? Combien gagnent-ils par an? Tous les cinq ans, Hill Stratégies Recherche publie une étude qui examine entre autres le lieu de résidence des artistes ainsi que leur revenu. Quelques faits saillants de ce rapport publié le mois dernier et basé sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, réalisée par Statistique Canada.

> Moins de 1% d'artistes

Seulement 0,78 % de la population canadienne active est composée d'artistes, soit 136 600 personnes, selon le rapport de Hill Stratégies Recherche. Pour être catégorisés « artiste », les répondants devaient avoir « consacré plus de temps à leur art qu'à toute autre occupation en mai 2011 », peut-on y lire.

> Montréal en 4^e position

Montréal ne monte pas sur le podium des villes canadiennes dotées de la plus forte concentration d'artistes. Victoria détient la palme; elle est suivie de Vancouver et de Toronto. Avec ses 12 300 artistes, Montréal se retrouve au quatrième rang.

QUATRE VILLES D'ARTISTES

- > Victoria: 2,36%
- > Vancouver: 2,32%
- > Toronto: 1,76%
- > Montréal: 1,49%



La place des Festivals à Montréal

PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

> Faible revenu

Le fait que le revenu médian des artistes soit inférieur de 43 % à celui de l'ensemble de la population active n'étonne pas le président de Hill Stratégies Recherche: « Je suis toujours déçu du revenu très bas des artistes. Mais ce n'est pas un phénomène nouveau. En fait, c'est plus déprimant que surprenant », confie Kelly Hill.

REVENUS COMPARÉS

21 600 \$
Revenu médian des artistes canadiens

37 900 \$
Revenu médian de l'ensemble de la population active

> Les artistes aiment la Colombie-Britannique

Fondateur et président de Hill Stratégies, Kelly Hill est frappé par la proportion d'artistes qui se trouvent en Colombie-Britannique. « Il y en a énormément, autant dans les grandes que dans les petites municipalités de cette province. Je pense qu'ils aiment le climat », dit-il à la blague.

LA PROPORTION D'ARTISTES EN C.-B.

- > Victoria: 2,36%
- > Vancouver: 2,32%
- > North Vancouver: 1,31%
- > Saanich: 1,01%
- > Burnaby: 0,93%
- > Richmond: 0,90%
- > Coquitlam: 0,87%
- > Surrey: 0,60%

ARTS VISUELS

BIENNALE DE MONTRÉAL

Bilan positif... mais peut mieux faire

La Biennale de Montréal est officiellement terminée depuis samedi. Encadré par la directrice Sylvie Fortin, l'événement a accueilli 60 000 personnes et connu un certain retentissement international. Son bilan est positif, malgré quelques critiques, dont celles des artistes Isabelle Hayeur et Nicolas Baier.

ÉRIC CLÉMENT

Pas le temps de souffler. À peine la Biennale terminée, Sylvie Fortin doit gérer le démontage partiel de l'exposition présentée au Musée d'art contemporain (MAC).

En effet, les 21 œuvres de la partie sud du premier étage du musée seront encore exposées jusqu'au 8 février. Amateurs de Nicolas Baier, Thomas Hirschhorn, Ryan Gander, Susan Turcot ou Jacqueline Hoang Nguyen, il vous reste un mois! Et l'entrée est à moitié prix... Cela dit, l'heure est au bilan pour cette biennale qui a accueilli 50 artistes d'arts visuels (dont 68 % de l'extérieur du Québec) sur le thème de *L'avenir* (looking forward).

Sylvie Fortin se dit comblée. «Le magazine *Canadian Art* a confirmé qu'on était l'exposition la plus importante de l'année au Canada, et *Art in America* a dit que la Biennale est maintenant du même calibre que les autres biennales internationales. C'est énorme!»

M^{me} Fortin est heureuse de constater que quelque 200 articles et mentions dans les médias ont été comptabilisés au Québec et autant à l'étranger. Satisfaite de la fréquentation, elle l'est aussi du calibre de ces agapes contemporaines.

«On n'était pas capable de savoir si les œuvres provenaient d'un artiste local ou international. Ça, c'est le grand succès. Et puis, il y avait une grande richesse de propos.»

Michèle Thériault, directrice de la galerie Leonard & Bina Ellen, partage ce constat. «Cette biennale avait plus d'envergure que les précédentes. Elle se tenait. J'ai fait de belles découvertes, comme Susan Norrie et Nicolas Grenier, et il y avait un bon mélange de générations.»

Organisateur des sept premières éditions de la Biennale de Montréal, Claude Gosselin avait encore un pied dans celle-ci, via son Centre international d'art contemporain de Montréal. Le CIAC avait en effet choisi deux des quatre commissaires de cette édition. Il a trouvé l'événement «exigeant».

«Le thème était parfois difficile à suivre, dit-il. C'était dense, très conceptuel. Beaucoup d'œuvres exigeaient beaucoup de temps pour les regarder et y réfléchir. Un grand nombre d'entre elles étaient en anglais avec des traductions pas toujours adéquates. Et il manquait parfois des cartels ou des indications, comme à la gare Centrale ou au Quartier de l'innovation.»

Un travail cérébral

Le président du conseil d'administration du MAC, Alexandre Taillefer, a apprécié BNLMTL.

«C'était un travail très cérébral qui tranchait avec les autres biennales et triennales, dit-il. Sylvie Fortin a fait toute une job auprès des médias internationaux: la couverture médiatique a été exceptionnelle. C'est



PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Le président du conseil d'administration du Musée d'art contemporain, Alexandre Taillefer, estime que la Biennale doit désormais faire sa place auprès du public au même titre que les autres festivals montréalais.

encourageant pour la prochaine édition.»

M. Taillefer estime toutefois qu'il faudra faire plus de promotion locale dans deux ans. «En matière de notoriété,

poursuivre. «C'est un beau partenariat, dit Sylvie Fortin. Mais il faudra ouvrir plus largement la collaboration avec les autres entités, comme cette fois-ci avec la Fonderie

communications seront évoqués, de même que l'intégration du directeur du MAC, John Zepetelli, dans la direction artistique de l'événement, en collégialité avec Sylvie Fortin. «Ils devraient bien travailler ensemble», dit Alexandre Taillefer.

«On a dépassé les attentes, donc bravo, mais, en même temps, on peut mieux faire, ajoute Sylvie Fortin. C'est une lancée sur trois éditions, donc, pour atteindre notre objectif, il y a plein de choses qui doivent se passer entre maintenant et la deuxième édition.»

Sylvie Fortin espère annoncer d'ici la fin d'avril le ou les commissaires qui définiront l'essence artistique de la Biennale 2016.

«*Art in America* a dit que la Biennale est maintenant du même calibre que les autres biennales internationales.

C'est énorme! — Sylvie Fortin, directrice de la Biennale

la Biennale n'est pas à la même place que les autres grands festivals montréalais. Mais c'est quand même un départ incroyable de cette équipe, même si c'est en deçà de nos attentes.»

Le partenariat entre la Biennale et le MAC va se

Darling et Vox, notamment. Pour que tout le milieu de l'art puisse briller.»

Le MAC et BNLMTL procéderont bientôt à une analyse de cette première association en vue d'améliorer certains aspects. Le marketing et les

Amertume chez Isabelle Hayeur et Nicolas Baier

ÉRIC CLÉMENT

La Biennale de Montréal n'aura pas fait que des heureux chez les artistes. Isabelle Hayeur, qui a vu son œuvre *Murs aveugles* retirée à la suite d'une plainte, réclame un dédommagement. Et Nicolas Baier, en colère malgré son Prix du public, estime que les artistes québécois ont été «traités comme de la schnoutte».

Commandée par la Biennale et présentée en partenariat avec le Quartier des spectacles, *Murs aveugles*, d'Isabelle Hayeur, avait été annoncée comme un des plats de résistance de BNLMTL.

Projetée sur l'édifice voisin de la station de métro Saint-Laurent, l'œuvre créée à partir de photos du mouvement Occupons Montréal a été retirée le 22 octobre dernier à la suite d'une plainte de la propriétaire de l'édifice. La situation a laissé l'artiste de 45 ans très amère.

Isabelle Hayeur estime que cette affaire n'est toujours pas réglée. Le mois dernier, l'artiste a envoyé une lettre aux administrateurs de la Biennale de Montréal.

«En 18 ans de carrière, je n'ai jamais vécu une situation pareille, y écrit-elle.

«Les organisations avec lesquelles j'ai travaillé ont toujours fait ce genre de vérifications au préalable et ce n'est pas si long ni très compliqué. Le Mois de la photo le fait chaque fois qu'il présente un projet public. Sylvie Fortin [directrice générale et artistique de BNLMTL 2014] ne semble pas réaliser qu'il s'agit simplement d'une procédure normale.»

M^{me} Fortin a dit hier à *La Presse* que des discussions étaient en cours. «On est derrière Isabelle et on essaie de trouver une solution réaliste, respectueuse et faisable.»

Isabelle Hayeur n'a toutefois que des fleurs à adresser au Musée d'art contemporain. «J'avais aussi des œuvres présentées au MAC et ça s'est très bien passé. Ils sont très professionnels. J'ai aussi beaucoup aimé travailler avec les commissaires de la Biennale qui a bénéficié des infrastructures et de l'expertise du MAC. C'est ce qui a fait la différence, à mon avis.»

Baier en colère

Nicolas Baier n'est pas tendre non plus à l'égard de la Biennale. L'artiste, qui a gagné le prix Coup de cœur du public, a un avis «mitigé» sur l'événement.

«J'ai l'impression d'avoir gagné ce prix par défaut, dit-il. Peu d'œuvres parlaient d'autre chose que de l'actualité. L'art doit aller au-delà de l'actualité, sinon, dans 20 ans, ce sera complètement suranné. Et puis, les organisateurs de la Biennale n'en avaient que pour les artistes

étrangers. Les artistes locaux, on a été traités comme de la schnoutte.»

Nicolas Baier affirme qu'on a essayé de «tasser» son œuvre en acier inoxydable *Eternity*, finalement exposée au MAC, en l'envoyant au centre d'art L'Arsenal, où il expose d'habitude.

«Il a fallu que je fasse des pressions pour être dans le musée, dit-il. Sylvie Fortin et Lesley Johnstone [une des commissaires de la Biennale] se foutent complètement des artistes d'ici. Tu peux l'écrire. Je suis tanné de ça, tu n'as aucune idée. Ça s'exclame devant le moindre artiste qui arrive de Belgrade ou d'ailleurs et nous, on nous met là parce qu'on est obligé. Comme avec les radios et leur contenu local obligatoire.»

«On n'est pas des bouche-trous! On travaille pour toucher les gens et pour qu'ils réfléchissent!»

Sylvie Fortin a affirmé hier ne pas être au courant de cette situation. «On a essayé de trouver un meilleur lieu pour Nicolas, mais ça n'a pas fonctionné avec le propriétaire de l'endroit.»

«Depuis mon arrivée au MAC, j'ai toujours encouragé les artistes québécois, alors je suis très déçue et blessée par ce que dit Nicolas, ajoute la conservatrice Lesley Johnstone. Les artistes québécois ont été bien présentés. Nicolas a eu un grand espace pour son œuvre magnifique. J'ai eu des remerciements de tout le monde.»

«Je trouve que c'est injuste, car on a choisi des artistes québécois peu exposés auparavant, comme Nicolas Grenier ou encore Étienne Tremblay-Tardif. Regardez l'espace qu'on a donné à Étienne!»

Sur 50 exposants, 16 étaient Québécois ou travaillent au Québec, précise Sylvie Fortin.

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

Votre guide télé sur WWW.LAPRESSE.CA/TELE

0107	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	On mange souper?	Union fait la force	Le Téléjournal 18 h	30 vies	L'Épicure	Les enfants de la télé / Bruno Blanchet	Ecole de l'humour Partie 1 de 2	Le Téléjournal	Pour le plaisir					
TVA	16h55 TVA nouvelles		17h55 Nouvelles	Le Tricheur	Oeufs d'or	Bloopers TVA	Au secours de Béatrice	Martin Matte Partie 2 de 2	TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque			23h35 Signé M	
V	Les Simpson	La guerre des clans	Atomes crochus	Un souper parfait	L'arbitre	Rire et délire	CATÉGORIE 8 - TEMPÊTE SOLAIRE: AU PÉRIL DE LA TERRE (2012) Partie 1 de 2	Ménage à trois	Duo	Instant Gagnant				
TQc	Toupie et Binou	Toc toc toc	Les Argonautes	Subito texto	Cuisine futée,	Une histoire vraie	Formule Diaz	Les francs-tireurs	Génial! / Élyse Marquis, Pierre Hébert.	The Bridge / Yankee				
CBC	CBC News: Montreal		Coronation Street	Murdoch Mysteries	Dragons' Den		The Book of Negroes Partie 1 de 6	CBC News: The National	CBC News: Mont.	Rick Mercer Report				
CTV-M	The Dr. Oz Show		CTV News Montreal	eTalk	Big Bang Theory	Arrow / Draw Back Your Bow	Saving Hope Partie 1 de 2	Saving Hope Partie 2 de 2	CTV National News	News Montreal				
GBL-Q	16h30 Young & R.	Property Virgins	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Chicago P.D.	People's Choice Awards / Lady Antebellum, Kaley Cuoco-Sweeting, Beth Behrs.	News Final	E.T. Canada				
ABC	The People's Court		Local 22 News	ABC World News	Local 22 News	Inside Edition	The Middle	The Goldbergs	Modern Family	Black-ish	Forever / The Man in the Killer Suit	Local 22 News	23h35 J. Kimmel	
CBS	Channel 3 News	The :30	Channel 3 News at 6 p.m.	CBS Evening News	Ent. Tonight	The Mentalist / Green Light	People's Choice Awards / Lady Antebellum, Kaley Cuoco-Sweeting, Beth Behrs.	Channel 3 News	23h35 Letterman					
FOX	The Simpsons	Two and Half Men	Modern Family	Modern Family	Big Bang Theory	Empire Idol / Auditions #1	Empire / Pilot	Local 44 News	44 News at 10:30	Family Guy				
NBC	First at Five	5:30 Now!	Newschannel 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The Mysteries of Laura	Law & Order: S.V.U. / Forgiving Rollins	Chicago P.D.	News 5 Nightcast			Jimmy Fallon	
PBS-P	Wild Kratts	Homework Hotline	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour	Nature / Wild France	Nova / Rise of the Drones	Nazi Mega Weapons	BBC World News	Charlie Rose				
ARTV	Cormoran / Les projets de Clément	La petite Patrie	Les demoiselles du swing	Catherine	Amour du country / Chantal Cliche	Lumière sur... / Suzanne Lapointe	Girls (v.f.)	22h45 ARTVStudio	Louis-José Houde					
CD	Extrême Limite	Produit inc.	Produit inc.	Fort comme un roc	Fort comme un roc	Ax Men: Danger en forêt	Au pays des Cajuns / Swamp Invaders	SOS Sauveteurs professionnels	Vancouver interdit	Vancouver interdit				
Cinépop	17h10 QUI EST GILBERT GRAPE? (1993)	avec Leonardo DiCaprio, Johnny Depp.	19h10 POTINS DU SUD (1995)	avec Robert Duval, Dennis Quaid, Julia Roberts.	ÉTOILE MAUDITE (1995)	avec Kris Kristofferson, Matthew McConaughey.	23h15 THE BUDDY HOLLY STORY	1h10						
Évasion	Original &	Original &	VR en déroute / Texas-Oklahoma	Ferme escalle / Toronto	Pékin Express: À la découverte des mondes inconnus	Ushuaia Nature Partie 1 de 2	Duo sans limites							
HI	Les enquêtes du NCIS / Enchaînés	FantomWorks / Corvette et Hot Rod	Armes qui ont changé / Le Colt M 1911		Les enquêtes du NCIS / Enchaînés	Fous des bolides	Pawn Stars cajuns	L'encan des géants	Les rois de la scrap					
MMAX	Millionnaires\$ à tout prix	Millionnaires du clip	Aujourd'hui en musique		Les années / Nightlife	Hollywood chante / 1950 Partie 1 de 2	Dolly Parton	Johnny Cash	Légendes du Rock	Légendes du Rock				
MP	Tattoo pour gagner	17 ans et maman	Buzz		Cliptoman	Cliptoman	Trop malade!	Trop malade!	Blackout total	Blackout total	Cliptoman		Jay niouzes	
RDI	Le Téléjournal RDI	Le National	RDI économie	24/60	Les grands reportages	Le Téléjournal	RDI économie	Le National	24/60					
S+	C.S.I.: Miami / Le clou de l'histoire	C.S.I.: Les experts / Les dés sont jetés	Dre Hunt / Une main tendue		La Reine / Le maître chanteur	Zoe Hart / À nouveau ensemble	Hawaii 5-0 / Aloha Ke Kahi I Ke Kahi	Loi & ordre: sexuels / Entre les murs						
SE	16h45 TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI	18h20 BAGGAGE CLAIM (2013)	avec Paula Patton, Jill Scott, Taye Diggs.	LE MAGASIN DES SUICIDES (2012)	21h20 IRON MAN 3 (2013)	avec Guy Pearce, Gwyneth Paltrow, Robert Downey Jr.	OZ LE MA...							
TFO	Les Doozers	Zack et Quack	LeRanch	Wendy	Flip	Les jumelles	Subito texto	24.7	LE MÉDECIN DE FAMILLE (2013)	Alex Brendemühl.	22h35 CinéTFO	Flip	Les jumelles	
TV5	Prendre sa place	17h45 Questions pour un champion	Journal France 2	Des écoles pas comme / Le pilotage	Envoyé spécial	21h40 Peuples	On n'est pas que des cobayes	TV5 le journal	DARLING...					
VIE	Vendre ou rénover?	Bye-Bye Maison	Idées de grandeur	Cabanes / Une deuxième maison	La vraie histoire de César	Mamans, gérantes d'estrade	Pimp mon garage / Manon, ma cuisine	Maigrir ou mourir	Partie 1 de 2					
Zeste	1 ingrédient	1 ingrédient	1001 cuisines	1001 cuisines	Week-ends de Bill / Dartmouth	Jamie Oliver, So British! / South Whales	Giraffe appétit / Rio de Janeiro	Le tour du monde / Quelle odeur!	Fric-O-Fric	Fric-O-Fric				
Zété	Les vampires originels	Comment c'est fait	Jobs de bras	Week-ends de Bill / Dartmouth	Arrow / Journée noire	Grimm / Le gang des voleuses	Les vampires originels	Chauffards canadiens / C'est parti!						
RDS	Le 5 à 7		Hockey 360°	Hors-jeu 2.0	Boxe Terrence Crawford c. Ray Beltran	L'antichambre (D)	Sports 30	Arts martiaux mixtes						
SPN	Road to the NHL Winter Classic	Sportsnet Central	Hockeycentral	LNH Hockey / Capitals de Washington c. Maple Leafs de Toronto (D)	LNH Hockey / Red Wings de Détroit c. Flames de Calgary (D)									
TSN	Off the Record	Interruption (D)	SportsCentre	NBA Basketball / Rockets de Houston c. Cavaliers de Cleveland (D)	NBA Basketball / Suns de Phoenix c. Timberwolves de Minnesota (D)									
Disney	Maison de Mickey	Jake et les pirates	Jake et les pirates	PrincesseSofia	Shérif Callie	Henry Calimontre	Justin rêve	Les petits Einstein	Les Doodlebops	Les Doodlebops	Agent spécial Oso	Agent spécial Oso		
TTF	Dernière perd tête	Johnny Test	Les Simpson	Adventure Time	La Retenue	Les lapins crétiens	American Dad	Faut pas rêver!	Les Simpson	Family Guy	South Park	Faut pas rêver!	Les Simpson	RobotChicken
VRAK	Les Thunderman	3 fantômes chez	VRAK la vie	Arrange-toi ça	Glee / No sex in the city	Les menteuses / Rencontres inespérées	Les 100 / L'exil	Switched / L'enfance de l'art	Galaxie près	Degrassi, nouvelle				